

Rouge

Il y a
un an,
la révolte
kanake

p. 13-14

[M 1578 N° 1185 6,50F] [Hebdomadaire de la Ligue communiste révolutionnaire (IV^e Internationale)] [du 21 au 27 nov 85]

~~Flexibilité:~~

**Fabius
libère
les patrons**

**La revanche
sur 36**



A vos plumes

L'hebdomadaire que vous tenez entre les mains n'est pas un journal comme les autres. Il exprime le point de vue d'une organisation révolutionnaire sur l'actualité nationale et internationale. A ce titre, il entend représenter, pour ses lecteurs réguliers ou occasionnels, l'outil irremplaçable de leurs combats quotidiens contre la société du profit et de l'exploitation de l'homme par l'homme. Faire en sorte que cet outil soit le meilleur possible, le plus adapté en même temps que le plus attractif, que vous puissiez y trouver tout à la fois des informations et des analyses, des comptes rendus de luttes et des éléments de réflexion, des débats avec d'autres courants du mouvement ouvrier et le reflet de l'activité de la LCR : voilà dans quel esprit l'équipe de rédaction accomplit sa tâche. Nous le savons pourtant, il nous reste bien du pain sur la planche. Nous ne disposons en effet ni du soutien de généreux mécènes, ni du colossal apport publicitaire dont bénéficient les grands organes de presse. Nos moyens financiers et humains sont à la mesure du difficile combat que nous poursuivons contre l'offensive des barons de l'industrie et de la finance et contre les conséquences désastreuses de cinq ans de trahisons gouvernementales de la gauche officielle. C'est pourquoi, pour faire un bon journal, nous ne pouvons compter que sur vous, sur votre aide, sur les informations que vous nous faites parvenir.

Or, une échéance capitale se profile à l'horizon, celle des élections de mars 1986. Elle nous impose de redoubler d'efforts pour que la voix de ceux qui demeurent fidèles à l'idéal socialiste ne soit pas étouffée. Ce qui suppose, au premier chef, que *Rouge* soit un porte-parole percutant. L'équipe de rédaction travaille actuellement en ce sens et sa réflexion devrait se concrétiser dans le courant du mois de janvier. Mais elle ne saurait le faire seule, sans l'apport de vos idées, de vos suggestions et, bien sûr, de vos critiques.

Aussi, le questionnaire que nous publions cette semaine est avant tout un appel. Un appel à votre mobilisation. Un appel pour que vous preniez en charge ce journal qui est d'abord le vôtre et pour que vous aidiez sa rédaction à poursuivre son effort. Alors, pas un instant à perdre : tous à vos stylos !

La rédaction.

- Comment avez-vous connu *Rouge* ?
 Lisez-vous *Rouge* intégralement ?
 Quelle page lisez-vous en premier ?
 En second ?
 Quelle(s) page(s) ne lisez-vous jamais ?
 Lisez-vous la page trois ?
 La page deux ?
 Lorsque vous lisez un article, vous arrive-t-il de ne pas le finir ?
 Si oui, pourquoi ?
 Quels articles vous ont semblé intéressants ce dernier mois ?
 Lesquels ne vous ont pas intéressés ?
 Pourquoi ?
 La page une est-elle attirante ?
 Adaptée à l'actualité de la semaine ?
 Souhaitez-vous plus de titre en une ?
 La mise en page est-elle agréable ?
 Est-elle assez aérée, trop aérée ?
 Lisez-vous d'autres journaux, lesquels ?
 Regardez-vous les infos à la télévision ?
 Trouvez-vous, dans *Rouge* un complément d'information par rapport à vos autres lectures ?
 D'autres informations ?
 Souhaiteriez-vous plus de dossiers ?
 Les articles sont-ils trop longs ? Trop courts ?
 Les titres des articles attirent-ils ?
 Pourquoi ?
 Les sujets traités dans *Rouge* vous semblent-ils assez variés ?
 Lisez-vous la page culture ?
 Si non, pourquoi ?
 Avez-vous des suggestions, d'autres remarques ?
 Toutes vos réponses doivent nous parvenir le plus vite possible à l'adresse suivante : rédaction de *Rouge*, 2, rue Richard-Lenoir, 93 100 Montreuil.

Nom Prénom
 Profession Age Ville
 (Renseignements bien sûr facultatifs mais ils nous permettent de mieux connaître nos lecteurs...)



☆ Samedi 22 h 15 (TF 1) « Droit de réponse » : le CNRS.

☆ Dimanche 20 h 35 (TF 1) *Hôtel des Amériques*, d'A. Techiné, avec C. Denève et P. Dewaere. Ennui, grotesque, pathos et prétention : bref, ratage à peu près total !

22 h 35 (FR 3) *l'Heure du loup*, d'I. Bergman avec M. von Sydow, L. Ulmann et I. Thulin. Après *le Visage* et *Persona*, un autre personnage bergermanien appelé Vogler, réfugié sur une île, dépasse la mise à nu amorcée dans les films précédents. Commencé en interview, le film vire au cauchemar, l'homme n'étant plus pour Bergman un pantin dans un monde sans dieu,

mais une marionnette dont les démons tirent les ficelles. Une mise en scène très clinquante rend encore plus violente cette mise à nu d'un artiste qui ressemble trop à Bergman lui-même...

☆ Lundi 16 h 07 (FR 3) *la Crise est finie* de R. Siodmak avec D. Darrieux et A. Préjean. Comédie musicale à la française sur la sortie de la crise des années trente : optimisme de rigueur, et déjà un parfum qui annonce les idéaux communautaires du Front populaire.

20 h 35 (TF 1) *les Mots pour le dire*, de J. Pinheiro avec N. Garcia, M.-C. Barraut, D. Mesquich et C. Rich. D'un admirable livre

de Marie Cardinal, qui contribua à mieux faire connaître la démarche psychanalytique en France, José Pinheiro a tiré un film très en deçà de la force et de la conviction du roman. Le talent des interprètes n'est pas en cause, ils sont tous excellents ; c'est la mise en scène qui prouve qu'il y a des livres qu'il vaut mieux ne pas tenter d'adapter sous peine d'en altérer la magie... Ici, on a le poids des mots, mais sans le choc des images !

☆ Mardi 20 h 35 (FR 3) *la Maja me*, d'H. Koster avec Ava Gardner (dans le rôle de la duchesse d'Albe) et Tony Franciosa (dans celui de Goya !) L'Espagne de la fin du XVIII^e siècle sert de toile de fond à un mélodrame qui, chez tout autre que Koster aurait pu être flamboyant... Las !

☆ Mercredi 22 h 10 (TF 1) Le plus grand musée du monde est une série de treize émissions consacrées au Louvre. Aujourd'hui, « Le temps des pharaons » ou une plongée dans l'une des plus fantastiques collections archéologiques du monde !

☆ Jeudi 20 h 35 (FR 3) *le Vent*, film malien de Souleymane Cissé. Superbe film, tragique et bouffon à la fois, de l'un des meilleurs cinéastes du continent africain. Ce portrait de deux adolescents amoureux lui permet surtout d'évoquer la société africaine contemporaine, ses despotes locaux, sa corruption, sa soif de liberté. Un film ideal pour découvrir le cinéma africain ! 20 h 35 (A 2) *Liberty Belle*, de Pascal Kane avec J. Zucca, A. Dussolier et D. Laffin. Bati à partir d'un

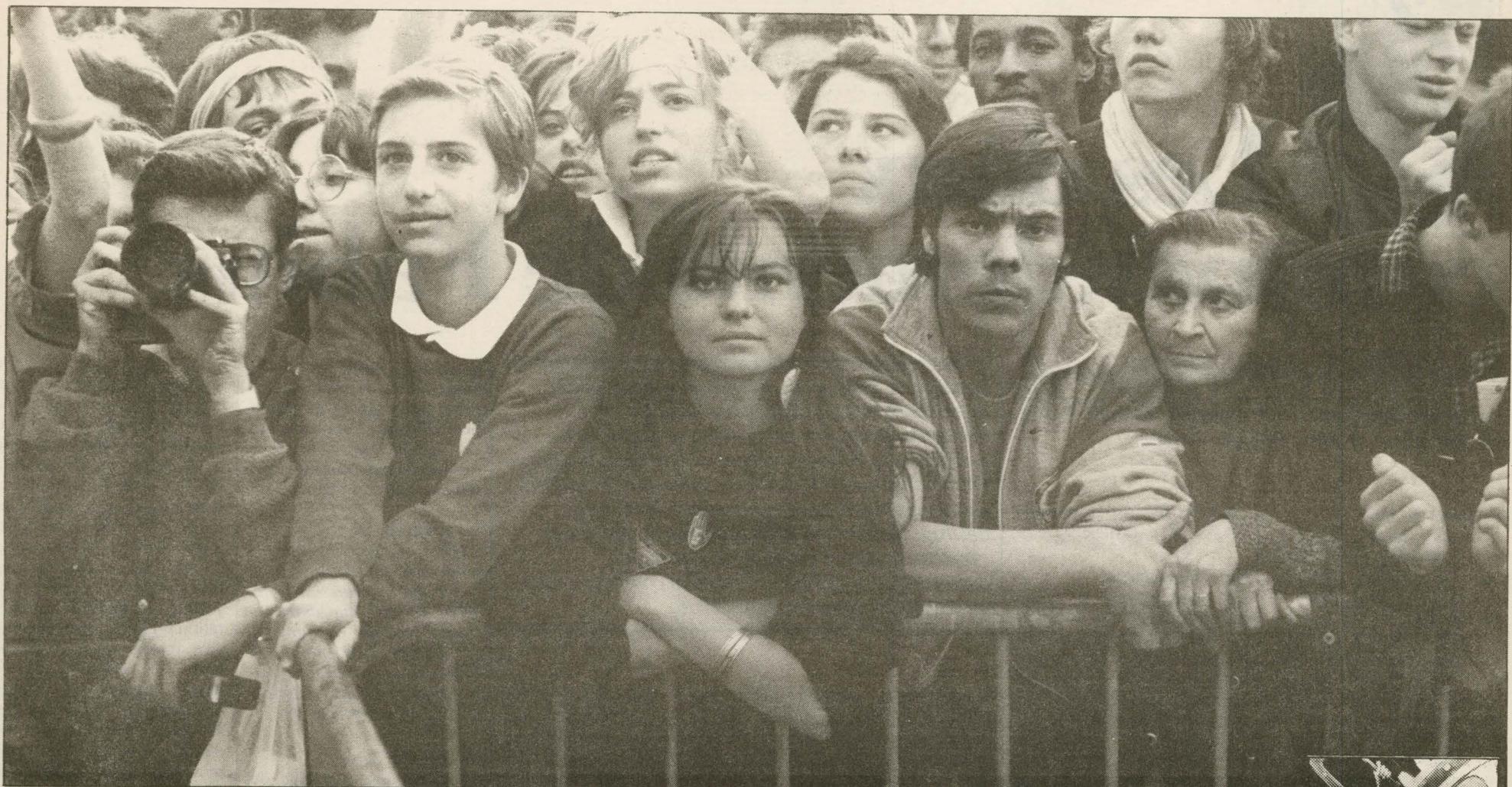
scénario qui mêle adroitelement intrigue sentimentale, éducation politique et amour du cinéma au moment de la guerre d'Algérie. *Liberty Belle* est un film assez juste sur la démarche (sarrienne) d'un jeune étudiant vulnérable, sollicité par des démarches politiques, cinéphiles et amoureuses contradictoires, et qui optera finalement pour une voie que certains d'entre nous suivirent au cœur de ces années de guerre. Reste un mensonge assez éhonté : celui de présenter les

Cahiers du cinéma de l'époque comme la conscience « de gauche » du cinéphile, face aux « fascistes » de *Présence du cinéma*. Il y eut bien quelques fascistes à *Présence* (Mourlet qui écrivait à *Défense de l'Occident*, du Marin, qui est devenu critique au *Figaro*...) mais Kane ou-

blie sciemment de dire que les *Cahiers du cinéma* étaient plutôt copains avec ceux-là ! On n'absoudra pas les silences honteux des *Cahiers* durant la guerre d'Algérie par un mensonge profère péremptoirement vingt ans plus tard, à un public qui ne connaît pas très bien les dessous de cette histoire... En 1960, la conscience de gauche, elle, était plutôt à *Positif* et à *Jeune Cinéma* !

☆ Vendredi 23 h (A 2) *Documenteurs et Murs, murs*, deux films d'Agnès Varda, datant de 1981, à propos des « murs » de Los Angeles, ces grandes fresques peintes sur les façades des immeubles californiens. Pas vu ces films, mais Noémie Mas en a dit beaucoup de bien dans ces pages à cette époque. Détour tardif conseillé, donc.

Michel Laszlo



Réagir !



Flexibilité

Ce que Blum et le patronat de l'époque avaient été contraints de céder en matière de temps de travail, sous pression de la grève générale de mai-juin 1936, les gouvernements du 10 mai et singulièrement celui de Fabius le reprennent au nom des intérêts patronaux. La gauche, hier unie et aujourd'hui divisée, s'est attaquée sitôt après le 10 mai, de manière constante, à indexer les salaires et la durée du travail sur la productivité.

La gauche gouvernante, arrivant au pouvoir, se trouvait confrontée à nombre d'acquis sociaux sur le temps de travail. Les conventions collectives, le Code du travail, les lois spécifiques formaient un entrelacs de protections légales, produits des luttes et du rapport de forces imposé par le mouvement ouvrier.

Le choix opéré par Mauroy, allié au PC, puis par Fabius, s'est orienté de manière permanente vers le contournement de ce réseau de protections légales pour faire jouer à nu la loi du marché contre les salaires et l'emploi.

Deux grandes équipées antisociales sont menées à bien.

La première a consisté, dès juin 1982, à bloquer les salaires tout en libérant les prix. Dans un second temps, les mécanismes d'indexation des salaires sur les prix, en décembre 1983, ont été détruits. Les salaires étaient laissés à la merci des fluctuations de la conjoncture économique, sans autre considération social.

La seconde, qui prétend aboutir maintenant, consiste à déconnecter la durée du travail du contrat de travail collectif obtenu par le mouvement ouvrier. Les campagnes idéologiques du libéralisme réaganien en beret basque sur les contraintes de la réglementation et leur rigidité connaissent maintenant une concrétisation. La durée du travail, le contrat qui lie le salarié et l'employeur doivent être entièrement soumis aux aléas de la conjoncture économique, de la productivité.

Le protocole d'accord du 17 juillet 1981 avait introduit, en même temps que les trente-neuf heures, la notion d'annualisation du temps de travail et sa possible modulation hebdomadaire. L'ordonnance de janvier 1982, anéantissant la loi de 1936, autorisait le travail en VSD. Dorénavant, si la loi Fabius

passe, c'est l'ensemble du temps de travail qui sera soumis à la marche de l'entreprise.

La collaboration ? Leur idéal

Cette logique économique, que les tenants du libéralisme ne peuvent qu'approuver, suppose une collaboration entre ce qui est onc-tueusement appelé « partenaires sociaux ». Le 11 octobre 1981, Mauroy déclarait : « Il faut que les partenaires sociaux, syndicalistes et chefs d'entreprise, que les représentants de l'administration, que les élus prennent l'habitude de travailler ensemble... »

Les chefs des gouvernements du 10 mai ont

concentré le tir sur les négociations, et, en fait, les sacrifices à sens unique ont été consentis autour du tapis vert par les seuls syndicats.

Ainsi, tout le mécanisme de déconnection des salaires d'avec les prix, de la durée du travail d'avec le cadre légal, entraînant l'alléiation du prix et du mode d'utilisation de la force de travail à la rentabilité de l'entreprise, suppose des négociations permanentes. L'obligation annuelle de négocier, introduite par les lois dites « Auroux », est la base d'un système qui ne veut fonctionner que dans le cadre de l'entreprise, pour échapper non seulement aux rapports de forces globaux, mais aussi aux syndicats.

Le refus du CNPF du projet de loi Fabius n'a pas d'autre motif. Ce qu'il veut, espérant pousser l'avantage, c'est obtenir l'autorisation de négocier non pas au niveau de la branche, mais de l'entreprise, et par dessus les syndicats.

Le gouvernement, comme le CNPF, enjoint donc les organisations syndicales à n'être que les mandataires des contrats d'entreprise touchant aux salaires, au volume d'emploi et à la durée du travail. Ainsi le syndicalisme se conformerait aux normes en vigueur chez Reagan et perdrait toute autonomie, ce qui semble satisfaisant totalement Edmond Maire.

Bien entendu, cet idéal de la collaboration au nom des intérêts communs à la bonne

marche de l'entreprise est compromis par l'échéance de 1986. Le CNPF recule pour ne pas recevoir trop ostensiblement de cadeaux d'une gauche finissante. Les syndicats FO et CGT n'entendent pas, eux, faire de cadeaux à cette gauche en fin de mandat.

Faire front

La durée du travail enchaînée à la productivité, voilà le second « succès » en marche de la gauche, après l'exploit d'avoir entravé l'évolution des salaires à la balance commerciale... Il existe néanmoins une réaction salutaire possible, contre cette sale loi. Souvenons-nous, en décembre 1984, quand Bergeron et Maire se firent étriller par leur base sur la flexibilité, alors qu'ils s'étaient déjà engagés auprès de ces messieurs du CNPF.

Eh bien, cela prouve que nombreux sont les syndicalistes, à la CGT, à la CFDT, à FO, qui sont debout et capables de refuser la flexibilité en cette fin d'année, comme à la fin de l'année dernière.

Cela signifie que le non à la flexibilité, marmonné chacun pour soi, exprimé par tract, peut devenir un cri uni, dans la rue, des forces vives du mouvement ouvrier, des travailleurs combattifs, des syndicalistes unitaires. Contre la sale loi, l'unité est possible, l'unité est indispensable.

L'objectif est simple : les députés de gauche doivent sentir une pression telle, dès maintenant et le jour du vote, qu'ils ne soient en mesure que de voter contre cette sale loi. C'est cela qu'il faut organiser immédiatement pour infliger un recul au gouvernement Fabius.

La CGT se déclare prête à faire du jour du vote de la loi au Parlement, une journée d'action. Que cette journée soit unitaire, que la CGT invite tous les syndicats et que les syndicats s'y rallient et que celle-ci se traduise par de fortes manifestations unitaires. Le contenu de l'unité est évident : non au projet de loi, que les députés de gauche, majoritaires au Parlement refusent de voter une telle loi.

Les syndicalistes doivent partout expliquer la nocivité du projet de loi, et avancer les perspectives de mobilisation. Les militants ouvriers ne doivent porter aucune responsabilité dans l'éventuelle adoption de cette loi. C'est dire que, dans l'apathie qui caractérise le mouvement syndical aujourd'hui, les militants combattifs et unitaires ont un rôle que personne ne remplira à leur place.

Jean Lantier

Dessin de Plantu





Flexibilité

Les deux commandements de Fabius

Premier commandement

Les travailleurs pourront travailler à toute heure du jour et de la nuit, l'année durant

Le projet de loi :

« Une convention collective ou un accord collectif peut prévoir que les heures effectuées au-delà de la durée légale de travail, dans la limite supérieure de 42 heures, ne donneront pas lieu à l'application des dispositions prévues à la section III du chapitre II du titre premier du livre II du Code du travail, à condition que la durée du travail n'excède pas en moyenne sur une année 38 heures par semaine travaillée et que le contingent annuel d'heures supplémentaires ne soit pas supérieur à 80 heures »... (article 1)

Ses conséquences

Ce texte annule le calcul hebdomadaire de la durée du travail, de la semaine de 40 heures en cinq jours arrachée en 1936 à celle de 39 heures aujourd'hui. Il institue l'annualisation des heures de travail. Leur somme divisée par le nombre de semaines ouvrées doit aboutir à une moyenne hebdomadaire de 38 heures (soit 1 736 heures par an pour 45,7 semaines),

Le projet de loi que doit adopter le gouvernement mercredi a deux conséquences radicales : il déréglemente totalement le temps de travail et le paiement des horaires réellement effectués. Il autorise l'annualisation du travail et le paiement des salaires sur la base d'un horaire hebdomadaire moyen abstrait. Il supprime enfin le paiement des heures supplémentaires remplacées par des repos compensateurs. Un bouleversement complet des lois du travail en vigueur depuis 1936.

Sur cette base, une première latitude est donnée afin de moduler les horaires hebdomadaires dans une fourchette de 37 à 42 heures de travail par semaine (il y a pire dans la suite du projet, nous allons y venir).

Les heures travaillées au-delà de 39 heures et jusqu'à 42 heures ne sont donc plus considérées comme des heures supplémentaires, elles seront récupérées sans majoration de salaire, au cours des semaines de travail dont la

durée sera inférieure à 39 heures et de 37 heures minimum. Les patrons ne paient plus d'heures supplémentaires, tandis que les horaires des travailleurs peuvent varier d'une semaine à l'autre.

Le projet de loi

« (Des) conventions ou accords peuvent déroger à la limite de 41 heures sous réserve de fixer une durée du travail calculée en moyenne sur l'année inférieure à 38 heures et un contingent d'heures supplémentaires inférieur à 80 heures... (article 1)

Ses conséquences

Toujours plus ! La suite du projet de loi annule même les limites énoncées au début. Si le total des heures travaillées

annuellement divisé par le nombre de semaines ouvrées est inférieur à 38 heures, la durée hebdomadaire du travail pourra s'étendre au-delà de 42 heures et bien en deçà de 37 heures. L'exemple du schéma de répartition des horaires « flexibles » qui vient d'être signé à Matra par la CFDT (cité en modèle dans les colonnes de *Syndicalisme Hebdo*, journal de la confédération CFDT), cette semaine, vaut mieux qu'un commentaire. Les semaines de 47 heures alternent avec celles de 24 heures. Et en équipe, s'il vous plaît ! Le pire est devenu possible ! Pour une moyenne hebdomadaire de 35 heures, à toute heure du jour et de la nuit (voir article ci-dessous)...

CFDT

Les mensonges de Syndicalisme-hebdo

Le journal confédéral de la CFDT, « Syndicalisme Hebdo », nous donne un bon exemple de l'application avant la lettre du projet de loi gouvernemental sur l'aménagement du temps de travail en citant en modèle l'accord signé récemment à Matra-Douarnenez. Pas triste ! (Voir tableau ci-contre)

L'affaire ne manque pas de sel lorsque l'on sait que les « nouveaux horaires » ont été imposés contre la CGT, contre la volonté des travailleurs visés, et contre l'avis des délégués de l'atelier concernés qui viennent d'être exclus de la CFDT ! (Voir notre article dans Rouge du 7 novembre). Mensonge par omission : de tout cela, *Syndicalisme Hebdo* ne dit mot.

« Depuis le 30 septembre, nous explique l'hebdomadaire, les salariés de l'atelier

moulage expérimentent un nouvel aménagement du temps de travail qui a pour première conséquence de ramener la durée du travail hebdomadaire moyenne de 39 à 35 heures, sans amputation de salaire (...) Le côté le plus spectaculaire de l'aménagement consiste à faire travailler les ouvriers concernés vingt-quatre heures une semaine et quarante-sept heures la suivante, pour un travail effectif de moins de trente-trois heures. On le voit, la variation et

la modulation des horaires d'une semaine à l'autre est importante », conclut *Syndicalisme Hebdo*. Sans commentaires !

Le permanent de l'union CFDT du pays de Cornouailles à Quimper, Hervé Laguilier, reconnaît dans les colonnes de l'hebdomadaire confédéral que « c'est le travail dans la nuit du samedi au dimanche, une fois par mois, qui passe le moins bien. En fait, finir à quatre heures du matin le dimanche, c'est ce qui fait râler les gens ». Cela se comprend, non ? D'autant que le rythme mensuel de travail étale dans le tableau ci-contre, reproduit dans *Syndicalisme Hebdo*, est à l'avenant... On imagine la vie familiale et sociale des salariés qui y seront soumis. Un an, deux ans, bonjour les dégâts !

Mais d'ailleurs, comment cet horaire a-t-il été imposé aux salariés concernés qui l'avaient refusé au cours d'un vote par cinquante-trois contre, vingt pour, cinq abstentions ? Le permanent CFDT quimpérois nous donne le truc, sans complexe : « Nous avons fait voter l'ensemble du personnel, et pas uniquement les soixante-dix salariés concernés, parce que l'emploi c'est bien l'affaire de tous... » Habilé, non ? La CFDT a fait cautionner par 65 % des salariés de l'entreprise un horaire que refusaient les salariés concernés, la CGT de l'usine et les délégués CFDT de l'atelier visé.

La méthode, au fond, rejoint les conditions de travail qu'elle sert à imposer : dégradante ! La politique du gouvernement a les serviteurs qu'elle mérite.

Deuxième commandement

Les patrons épargneront sur les salaires des travailleurs, à toute heure du jour et de la nuit, l'année durant

Le projet de loi :

« Une convention ou un accord collectif peut prévoir que la rémunération des salariés (sousmis aux dispositions de l'article 1) est indépendante de l'horaire réel effectué et calculé sur la base de la durée annuelle prévue par la convention ou l'accord »... (article 2)

Ses conséquences

Ce texte annule le paiement des horaires réels. Le salaire versé au travailleur sera identique, quel que soit l'horaire hebdomadaire effectué, 47 heures une semaine, 24 heures une autre, par exemple. Il sera égal à la moyenne hebdomadaire de travail calculée sur l'année (38 heures ou moins de 38 heures suivant l'article 1 d'annualisation du temps de travail cité plus haut).

Cette technique, baptisée « lissage des revenus », permet aux patrons de diminuer leurs charges financières, de les égaliser sur l'année, de

laisser leurs fonds fructifier dans les placements qu'ils ont choisis les semaines et les mois durant lesquels ils auront décidé de faire effectuer à leurs salariés les semaines de travail les plus élevées. Ils devaient auparavant sortir de leurs caisses les sommes nécessaires au paiement de ces heures supplémentaires. Et le truc rapporte ! On connaît la tactique qui consiste à payer un salaire un jour plus tard, afin que la somme concernée profite à l'entreprise un jour de plus...

Le projet gouvernemental permet également de remplacer tout paiement des heures supplémentaires par des repos compensateurs.

Le projet de loi :

« Les heures effectuées au-delà de la durée annuelle conventionnelle ouvrent droit à un repos compensateur dont la durée est égale à 150 % de ces heures. » (Alinéa 3 de l'article 1)

« Des conventions ou accords collectifs pourront remplacer le paiement des heures supplémentaires par un repos compensateur de 125 % pour les huit premières heures, et 150 % pour les heures suivantes. » (Article 3)

Ses conséquences :
Que le temps de travail soit calculé annuellement (alinéa 3 de l'article 1), ou qu'il reste défini sur la base de la semaine (article 3), les heures supplémentaires ne seront plus obligatoirement payées. Elles seront épargnées par les patrons et « récupérées » par les travailleurs, les semaines où il y aura moins de travail...

La morale de ce projet de loi est simple : les travailleurs sont susceptibles de travailler à tout moment, sans que cela coûte un sou aux patrons. Ce projet de loi nous ramène à la situation antérieure à 1936.

Michel Morel

Extrait de *Syndicalisme Hebdo*

Schéma de répartition des horaires par équipes

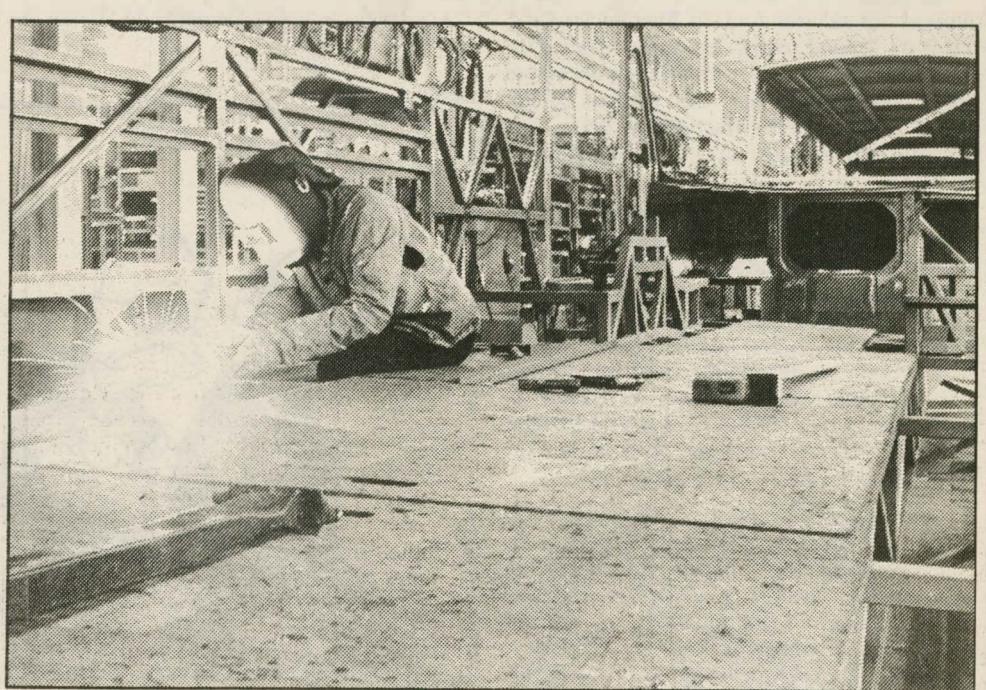
Le cycle est constitué par période de 4 semaines : la lecture du tableau se fait selon l'exemple suivant :

Equipe A	1 ^e semaine	2 ^e semaine	3 ^e semaine	4 ^e semaine
Lundi ..	6 h - 13 h	21 h - 5 h	13 h - 21 h	repos
Mardi ..	5 h - 13 h	21 h - 5 h	13 h - 21 h	repos
Mercredi ..	5 h - 13 h	21 h - 5 h	21 h - 5 h	5 h - 13 h
Jeudi ..	13 h - 21 h	repos	21 h - 5 h	5 h - 13 h
Vendredi ..	13 h - 21 h	repos	21 h - 4 h	5 h - 13 h
Samedi ..	13 h - 21 h	repos		
	soit 47 heures	soit 24 heures	soit 47 heures	soit 24 heures

Chacun des postes comporte une pause d'une demi-heure payée pour permettre la prise d'un casse-croûte ; le temps du travail effectif hebdomadaire est par conséquent de : 70 h - (9 x 1/2 h) = 32,75 heures.

2

M. M.



Féminin à 86%



Flexibilité

« Travailler quand je veux, si je veux ! »... Le slogan semble séduisant. La flexibilité de l'emploi permettrait la réalisation de ce rêve. Beaucoup l'affirment, certains le pensent ; le travail à temps partiel, les horaires variables, le temps partiel scolaire, les VSD, c'est le temps choisi. Pour les femmes c'est une libération, le moyen de concilier vie professionnelle et vie familiale, le chemin de l'épanouissement personnel. « On ne peut s'opposer à la flexibilité, les femmes la demandent ».

Si vous êtes sceptiques, voire « archaïques » (car opposés à la « déréglementation »), on vous opposera le bon sens, en deux parties : premièrement, il faudrait être aveugle et sourd pour ne pas comprendre et sentir la légitime aspiration des femmes à vivre mieux... Leurs nouveaux-nés n'ont pas la tête du problème métaphysique, et elles, elles souhaitent avoir du temps pour eux, pour elles, en sortant de la spirale infernale « métro, boulot, dodo, marmo ». Et elles ont raison.

Flexibilité au féminin...

Deuxièmement, les entreprises, en nombre croissant, qui ont d'ores et déjà aménagé le temps de travail en négociant leurs propres normes sociales, en s'éloignant au besoin de la réglementation du travail, ces entreprises emploient très majoritairement des femmes : l'usine Sprague-France de Tours, qui fabrique des composants électriques passifs, a mis en place un système d'horaires à la carte très sophistiqué. 65 % des salariés y sont des femmes (seulement trois ou quatre parmi les soixante-huit cadres). A l'usine d'Arcis-sur-Aube, où la main-d'œuvre est au deux tiers féminine, des horaires souples ont été adoptés dans l'atelier tricotage. La modulation du temps de travail annuel permet l'adaptation aux périodes de pointe et à celles de « creux ». A l'usine LIF du Mans, ce sont deux cent vingt-cinq femmes qui avaient « choisi » en 1984 le mi-temps qui leur fut proposé, comme contre-proposition au projet de cent vingt-huit licenciements (le mi-temps ou la porte). A Peugeot-Souchaux, trois cent cinquante femmes ont choisi de travailler en doublettes, c'est-à-dire une semaine sur deux, en alternance avec une « co-équipière ». A Micro-Gitanne, en Loire-Atlantique, la direction a proposé à ses employées, dont plus de la moitié sont des femmes, le temps partiel scolaire, avec le mercredi libre (20 % du salaire en moins) ou bien les vacances scolaires libres (20 % du salaire en moins) ou les deux (60 % du salaire en moins, car 20 et 20 font 60 bien entendu...) !



femmes continue de croître : cet accroissement est essentiellement le produit de la multiplication par cinq du taux de chômage féminin et de l'augmentation de 70 % du travail à temps partiel féminin (pas d'augmentation pour les hommes). Seulement un dixième de la progression du taux d'activité des femmes correspond à un emploi à temps plein. Si les femmes ne souhaitaient pas cette souplesse nouvelle dans l'aménagement de leur temps de travail, elles ne l'adoptereraient

pas si massivement... On prouve le mouvement en marchant : elle le veulent, puisqu'elles l'ont.

... Plus imposée, que choisie

Ce genre d'affirmation qui paraît sonner juste voudrait clore le débat. Il convient pourtant de ne pas s'arrêter à cette pseudo-démonstration. La demande prétendument massive des femmes pour le travail flexible ne transparaît guère dans les chiffres. Elles ne représentent que 36 % des intérimaires alors qu'elles étaient majoritaires autrefois. Seules 15 % des femmes inscrites à l'ANPE demandent un travail à temps partiel. Et si 86 % des temps partiels sont occupés par des femmes, c'est que des secteurs entiers n'embauchent plus qu'à temps partiel ou sous contrat à durée déterminée comme le

sur le marché du travail : ceci donne une coloration particulière à la « demande massive » des femmes. L'aménagement du temps de travail est plus souvent imposé que choisi.

Quand on leur propose, par exemple, ce fameux temps partiel scolaire qui est censé réaliser le rêve de toute femme, concilier son travail et les congés des enfants, les candidates ne se bousculent pas. Les raisons de ce paradoxe sont multiples. Économique, d'abord. Le salaire partiel d'une ouvrière, employée ou femme de service ne permet pas de s'en sortir. Huit cent mille femmes assument seules (la plupart de façon délibérée : célibataires, divorcées, séparées) la charge d'un ou plusieurs enfants. Mais cela n'explique pas tout, puisque plus on monte dans l'échelle sociale, plus les taux de temps partiel diminuent.

Ouvriers), elles travaillent plus souvent à la chaîne (26 % contre 8 %), elles sont plus souvent payées au rendement (29 % contre 18 %), elles ont deux fois plus souvent l'interdiction absolue de parler pendant leur travail. Par conséquent, les femmes « prennent le temps partiel pour les enfants, elles ne peuvent le prendre que si les revenus familiaux le permettent, mais elles ne le prennent à long terme que parce que leur travail est intéressant. »²

Les enquêtes qui ont été menées révèlent que l'introduction de la flexibilité s'est effectuée en fait au détriment des femmes, et notamment des ouvrières. Les horaires « identiques tous les jours » ont globalement diminué : cette mesure a touché les cadres, plus que les ouvriers. Or, les femmes qui quittent

d'enfants, mais la proportion d'ouvrières ayant une journée de travail de plus de onze heures (sans temps de trajet, mais pauses et temps de repas inclus) est en augmentation de 17,6% (entre 1978 et 1984 ; pour les ouvrières cette proportion diminue de 26,2%). Enfin, le taux de progression du travail de nuit chez les ouvriers a été de 6,7 % alors qu'il a été de 46,6 % chez les ouvrières.

En fait, la mise en place de la flexibilité aboutit à des contraintes plus pesantes, à un travail plus intensif, car l'objectif réel du patronat est d'ajuster le mieux la main-d'œuvre aux besoins de la production. Quelle que soit la formule appliquée, les pauses, les temps-morts disparaissent, les autorisations d'absences partent aux oubliettes et les temps partiels ne créent pas d'emplois : on fait en quatre jours le travail de cinq.

Rejetées à la périphérie

Si elles n'y gagnent pas au travail, elles en profitent en dehors, grâce au temps libéré... ! C'est encore le bon sens, mais pas la réalité : ce temps libéré est aussitôt envahi par le travail domestique. Qu'elles soient ouvrières, employées, ou vendeuses c'est fini, leur mari ne participe plus au travail domestique. Pire, le développement de la flexibilité entérine et perpétue l'insuffisance ou l'absence d'équipements collectifs : avec le mercredi libre, il n'y a plus de problèmes de garderie.

Dans les conditions actuelles, la mise en place de la flexibilité du travail accroît les risques de voir se constituer une société dual dont les femmes seraient les expérimentatrices privilégiées. Le passage à temps partiel signifie pour la majorité d'entre elles le rejet vers la périphérie de la société, vers les emplois les plus précaires, et cela renforce la spirale des rapports de domination entre sexes, puisque le faible acquis au niveau du partage des tâches est complètement remis en question. Aux solutions individuelles qui ne profitent qu'aux plus forts, il faut opposer les solutions collectives : la diminution du temps de travail pour tous et toutes sans réduction de salaire, la création d'équipements collectifs, le partage des tâches domestiques. La rencontre des lieux d'expression et d'initiatives de femmes qui se déroulera les 7 et 8 décembre sera l'occasion de débattre de ces questions (voir page 16).

Natacha Brink

1. Voir le dossier des *Cahiers du féminisme* n°32 « Les patrons les aiment flexibles ». Voir aussi *le Monde de l'Economie* du 5 novembre 1985 sur les « entreprises qui dérogent » et *le Monde* du 16 juillet 1985 sur « les distorsions de la flexibilité ». 2. Interview de D. Kercoat, in *Cahiers du féminisme* n°31.

Le peu de succès du télé-travail à domicile prouve qu'avoir un emploi, ce n'est pas seulement avoir un salaire, mais cela signifie aussi des contacts, des relations, une existence sociale autonome.

La majorité des femmes occupent les emplois les moins qualifiés. Les postes, auxquels elles sont affectées, sont assujettis à plus de contraintes que les hommes : 37,6 % des ouvrières sont soumises à l'horloge pointuse (contre 21,9 % chez les

les horaires identiques sont soumises plus souvent que les hommes (taux de progression de 21,5 % pour les femmes, contre 10,8 % pour les hommes) à des « horaires différents selon les jours », mais fixés par l'entreprise ! Si on considère la journée de travail, on s'aperçoit que rien n'est fait en faveur d'horaires moins matinaux en début de matinée, et moins tardifs en fin de journée : le patronat veut soit-disant aménager le temps de travail pour aider les femmes qui ont la charge

Le roman noir européen

Le roman noir de la flexibilité est maintenant traduit dans toutes les langues européennes. De la Suède à l'Italie en faisant un crochet par la Grande-Bretagne, les patrons entonnent tous le même refrain : les droits des travailleurs, tels qu'ils existent, entravent la course à la compétitivité. La force de travail doit devenir de la pâte à modeler, c'est la condition au rétablissement des profits qui, c'est bien connu, doivent permettre de créer des emplois... demain.

Un rapport présenté à la fin de l'année dernière par l'Institut international de gestion de Berlin devant l'OCDE note : « Lorsque l'on passe en revue les attitudes des employeurs européens, qu'il s'agisse des représentants des

fédérations ou de simples chefs d'entreprise, il est difficile de trouver la moindre divergence. » La cohésion des organisations patronales européennes est remarquable et efficace : aujourd'hui sur les divers aspects que peut revêtir

la flexibilité, les accords conclus dans les différents pays ont tendance à se ressembler.

Le recours accru à la main-d'œuvre temporaire

Avec les ordonnances de 1982, qui visaient à restreindre les possibilités de recours au travail intérimaire et aux contrats à durée déterminée, la France fait un peu bande à part. Les gouvernements voisins ont souvent été plus audacieux et ont autorisé plus d'assouplissement en la matière.

En Italie, l'intérim reste interdit, mais une loi, votée cet été, généralise les contrats à durée déterminée jusqu'ici réservés à certaines branches industrielles. Dans le même ordre d'idées, les entreprises contraintes de recruter parmi les chômeurs inscrits sur les listes de l'office pour l'emploi devraient rapidement récupérer une totale liberté d'embauche.

L'Allemagne fédérale, quant à elle, dispose depuis longtemps de règles d'embauche plus souples que la France et l'Italie. Cela n'a pas empêché son Parlement d'adopter au printemps dernier une loi « sur la promotion de l'emploi » qui autorise les patrons à embaucher un salarié pendant dix-huit mois maximum, sans avoir à expliquer les motifs de la précarité du poste. En Espagne, existe toute la palette des contrats temporaires.

Dans la plupart des pays, ces formules souples d'emploi sont surtout destinées aux jeunes, l'Etat prenant en charge une partie de la rémunération ou des charges sociales induites par ces embauches temporaires. En Belgique, les PME de moins de cent personnes peuvent recruter des jeunes dont le salaire est presque intégralement assuré par l'Etat. En Grande-Bretagne, un million de jeunes sont actuellement en stage de formation dans des entreprises pour une durée de un à deux ans. Il n'en coûte aux patrons que l'équivalent de deux cent cinquante francs par tête.

Les départs volontaires

Si la déréglementation est bien avancée en matière d'embauche, il n'en va pas de même du droit au licenciement. Là, les syndicats se montrent plus chatouilleux et ont moins laissé faire. Patronat et pouvoirs publics n'en ont pas moins trouvé les moyens de contourner l'obstacle : les primes au départ volontaire, par exemple, sont d'autant plus utilisées que l'autorisation de licencier est plus difficile à obtenir. En Espagne, où les quatre cin-

Flexibilité

quièmes des entreprises voulant licencier n'obtiennent pas cette autorisation, la prime au départ volontaire est assez élevée : en 1984 Talbot-Espagne a offert l'équivalent de cinquante-cinq mille francs à chacun des cinq cent travailleurs qu'elle voulait pousser vers la sortie.

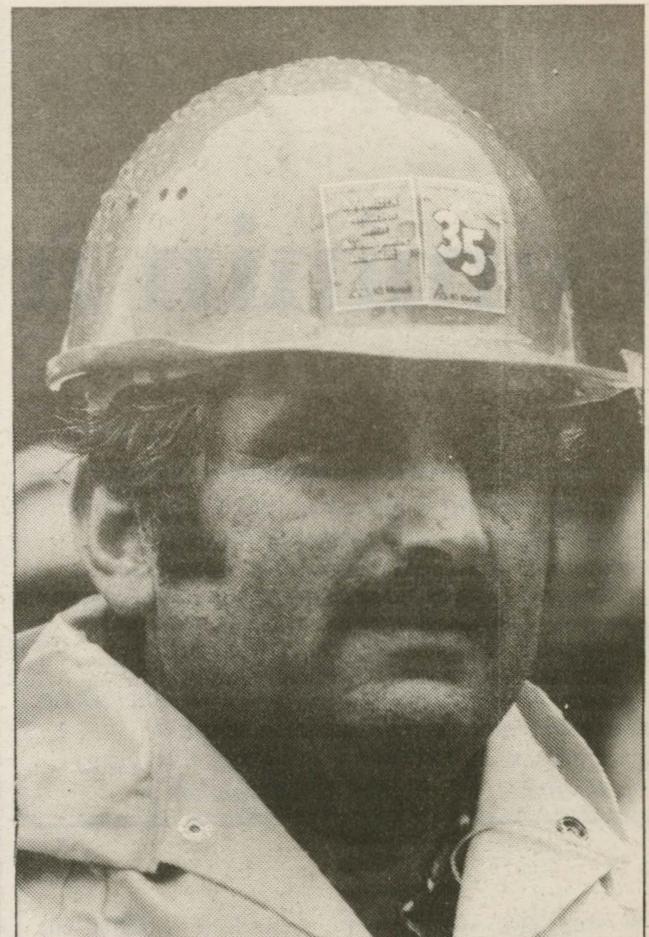
La Belgique et la Grande-Bretagne sont déjà bien plus libérales. Si théoriquement les patrons britanniques doivent respecter, avant tout licenciement, un délai minimal de trente jours de consultation avec les syndicats, une loi de 1979 leur permet de déroger à ce devoir. « Dans le cas où l'employeur ne peut respecter les délais de consultation, il est seulement tenu de faire tout ce qui peut être raisonnablement attendu de lui. » En somme, la raison du patron est toujours la meilleure. Les chefs d'entreprise belges n'ont guère à se plaindre non plus. Ils n'ont besoin d'aucune autorisation pour licencier. Et le seul recours des travailleurs est de saisir le tribunal du travail. Encore leur faut-il prouver qu'ils sont victimes d'un licenciement abusif.

La retraite anticipée

Comme le remarque le rapport de l'OCDE déjà cité, « les avantages de la retraite anticipée quand l'entreprise doit faire face à une série de mutations n'ont pas échappé aux employeurs ». En Europe, l'âge normal de la retraite est, à quelques exceptions près, à soixante-cinq ans. En Norvège et au Danemark, il est sensiblement plus élevé — soixante-sept ans — en Italie, sensiblement plus bas — soixante-trois ans. Des systèmes similaires aux contrats de solidarité français ont été instaurés en Suède, en Belgique et en Grande-Bretagne, où les salariés peuvent partir en retraite dès soixante-deux ans, si l'entreprise s'engage à recruter un jeune à leur place. Enfin, en Allemagne, c'est surtout l'industrie automobile qui a le plus utilisé cette méthode particulière de compression des effectifs. Opel et Volkswagen « offrent » la retraite anticipée à cinquante-neuf ans avec intégralité du salaire les trois premiers mois seulement.

Vivement dimanche. Le travail posté

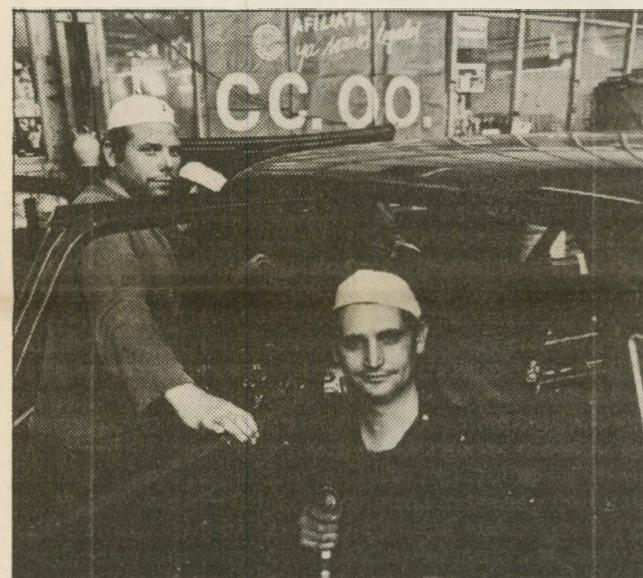
Mais, c'est sur le terrain de l'organisation du travail que les patrons se montrent les plus offensifs. Dans tous les pays européens, l'idée d'une durée hebdomadaire type est jugée dépassée. Et le travail posté, déjà très répandu (voir tableau), a de plus en plus la cote. Le fait nouveau n'est pas que les patrons veuillent rentabiliser au mieux les machines, mais que les syndicats voient un lien direct entre la



Allemagne fédérale, les métallos ont obtenu les trente-huit heures trente... flexibles

réduction des horaires hebdomadaires et l'introduction du travail de nuit, du travail le dimanche, etc. L'accord signé l'an dernier par la fédération de la métallurgie allemande en témoigne, de même que les « expériences » conduites dans les autres pays.

En Belgique, une loi votée le 22 janvier 1985 accepte le



Espagne, seules les commissions ouvrières ont dénoncé l'accord signé en octobre 1984 entre les patrons et les autres syndicats et qui vise surtout à limiter les progressions de salaire.

Un bilan nuancé

En 1979, la confédération des syndicats européens revendiquait une réduction de dix pour cent de la durée totale du travail passant par l'application de la semaine de trente-cinq heures. Seule l'IGM, fédération allemande de la sidérurgie, a porté le conflit sur ce terrain. Le bilan de deux mois de grève du printemps 1984 est cependant plus nuancé. L'IGM a remporté une victoire en obligeant le patronat allemand à s'engager dans la voie de la réduction de la semaine de travail. L'accord fixe cette dernière à trente-huit heures trente contre quarante heures précédemment, avec maintien intégral du salaire. Le syndicat a également fait la démonstration qu'il est possible d'être combatif en période de crise et que l'action paie. Mais le tableau présente néanmoins quel-

ques zones d'ombre. L'accord admet la possibilité de la flexibilité pour certaines catégories de salariés. Dans certains cas, les horaires hebdomadaires peuvent varier de trente-sept à quarante heures. La répartition du travail peut être inégale sur cinq jours et la durée moyenne de la semaine peut alors n'être atteinte que sur une période de deux mois. Le travail posté et de nuit est étendu. Autant de dispositions qui érodent la capacité du syndicat à assurer une protection collective du personnel et accentuent les différences entre les travailleurs. Enfin, le lien tel que le conçoivent les patrons, entre réduction du temps de travail et flexibilité est, par cet accord, implicitement admis par le syndicat. C'est un précédent.

F.C.

Tableau 1
PROPORTION DU TRAVAIL A TEMPS PARTIEL

Pays	Total 1981	Hommes 1981	Femmes 1981	Part des femmes dans l'emploi à temps partiel
Belgique	6,4	1,3	16,4	86,2
Danemark	20,8	3,0	43,6	92,0
France	7,4	1,9	15,9	84,6
Allemagne	10,2	1,0	25,7	93,8
Irlande	3,1	1,3	8,0	68,6
Italie	2,7	1,4	5,8	64,1
Japon	10,0	4,9	19,6	67,3
Pays-Bas	19,4	8,4	45,2	67,6
Suède	25,2	7,2	46,4	84,5
Royaume-Uni	15,4	1,4	37,1	94,3
Etats-Unis	14,4	7,5	23,7	70,3

Source OCDE, Perspectives de l'emploi, 1983, p. 45.

Le travail à temps partiel des femmes est en constante progression dans tous les pays. Il concerne, on le voit, plus de 45 % des femmes actives dans plusieurs pays. Alors que dans les années soixante-dix, la majorité des travailleuses affirmait avoir choisi cette forme d'emploi aujourd'hui plus d'un tiers des personnes interrogées disent accepter le temps partiel sauf de mieux.

Tableau 2
LE TRAVAIL POSTÉ DANS LA CEE

Pays	Travail posté (%)	Secteur ayant le plus fréquemment recours au travail posté
Belgique	26,6	Automobile, énergie, métallurgie
Danemark	14	Papier, produits chimiques
Allemagne	20	Energie, produits chimiques, métallurgie
France	31,3	Métallurgie, papier, textiles
Irlande	18,8	Textiles, produits chimiques, papier
Italie	22	Métallurgie, papier, minéraux non métalliques
Pays-Bas	10,6	Produits alimentaires et apparentés, textiles, métallurgie
Royaume-Uni	30	Automobile, métallurgie, produits chimiques

Source OCDE.

Les secteurs ayant le plus fréquemment recours au travail posté sont à peu près les mêmes dans tous les pays. Il s'agit de l'automobile, la métallurgie, la chimie, le textile, le papier.



Photo du haut. En Italie, l'échelle mobile a été désavouée par référendum

Photo du bas. Grande-Bretagne, à côté des syndicats des mineurs, il y a ceux de l'électricité et de l'électronique ou de l'ingénierie favorables à une paix sociale... c'est-à-dire contre les travailleurs.

• • •

principe de l'annualisation du travail en posant toutefois deux limites : la semaine ne doit pas augmenter de plus de cinq heures et tout doit se faire en accord avec les syndicats. Cependant, le gouvernement et le patronat, astucieux, ont prévu un certain nombre de dérogations « pilotes » à ce texte somme toute timide. Ainsi une quarantaine d'entreprises ont pu aller plus loin, et déroger à la règle du repos dominical. La société Philips envisage même d'obtenir la levée de l'interdiction du travail de nuit pour les femmes.

En Grande-Bretagne, la situation est un peu particulière, du fait du recours traditionnel aux heures supplémentaires par semaine. Le système est jugé coûteux par les employeurs qui, de plus en plus, proposent aux salariés des contrats à durée annuelle où l'activité est répartie en fonction des rythmes de production.

En Allemagne et en Italie, organisations syndicales et patronales ont signé des accords nationaux alliant réduction de la durée hebdomadaire et flexibilité. Mais dans le premier cas, seules les branches du bois et de l'imprimerie ont accepté la convention et annualisé le temps de travail (dans ces secteurs, la semaine varie de trente à quarante-quatre heures en fonction de la demande). De même, dans la péninsule, seules les industries du textile et du commerce se sont conformées à l'accord national.

A noter, toutefois, que le CNPF local, la Confédus-

tria, a trouvé là l'occasion d'une victoire de taille : jusqu'à présent le travail de nuit, pourtant autorisé par une loi depuis 1977 n'avait pu être imposé aux syndicats. C'est désormais chose faite, dans une usine textile sicilienne.

Le travail à temps partiel

Celui-ci apparaît comme le chouchou des syndicats patronaux. Tout porte à croire que cette forme d'emploi, déjà très prisée dans le secteur des services, va se généraliser à l'industrie. Aujourd'hui 12 %, de la population active européenne travaille à temps partiel. Certes, cette proportion varie considérablement d'un pays à l'autre. En Suède, c'est un quart de la population active qui est concernée, un cinquième au Danemark et en Grande-Bretagne, moins de 5 % en Italie et en Irlande. Les femmes sont les plus sujettes à ce type d'offres d'emploi, elles peuvent représenter jusqu'à 90 % des effectifs à temps partiel (voir tableau).

Les pouvoirs publics déplacent toute une série d'incitations pour en favoriser l'introduction dans l'industrie. Dès 1980, le gouvernement néerlandais subventionnait les charges sociales induites par ces créations de postes. La plupart des autres Etats prenaient des mesures juridiques adaptées à ces « nouveaux travailleurs », ce qui est également une façon de favoriser leur multiplication.

Enfin, un récent rapport de la commission emploi de la Communauté économique européenne constate qu'un nouvel emploi sur deux est à

temps partiel en Europe, un sur trois au Japon, un sur cinq aux Etats-Unis. Les rapporteurs voient là une raison d'alarmer les chefs d'entreprise, et de les inciter à se réveiller. ... A adopter cette formule selon eux « appréciée des travailleurs et de leur famille » et où l'on constate que « le salarié est plus productif que s'il était à temps plein. »

La déréglementation

Le point le plus sensible en matière de flexibilité est sans aucun doute celui des salaires. L'exemple vient des Etats-Unis, où à l'entreprise Ford, la United Automobile Workers a signé une convention aux termes de laquelle les salariés renonçaient à 3 % d'augmentation de salaires pendant deux ans et demi ainsi qu'à six jours de congés payés. La même année, la moitié des conventions collectives signées dans l'industrie anticipaient sur la hausse des prix de façon forfaitaire. Evaluation qui s'est avérée défavorable aux employés. En Allemagne, l'an dernier IG-Metall a, elle aussi, accepté un relèvement des salaires de 4 % seulement alors qu'au moment de la signature le taux d'inflation était de 5,3 %.

L'Europe des patrons piaffe d'impatience et somme les pouvoirs publics de suivre la voie ouverte par l'Amérique celle de la déréglementation. Les premiers pas ont été faits en Italie où le système d'indexation des salaires sur les prix, l'échelle mobile a été désavouée par un référendum. Aujourd'hui, toute nouvelle loi sociale renvoie aux négociations collectives qui, le

plus souvent, suppriment les possibilités ouvertes par le Parlement italien. En Belgique, la confédération patronale presse le gouvernement de rendre la politique salariale au domaine contractuel après l'avoir supplié du contraire en 1982. C'est que la Confédération des entreprises belges souhaite appliquer le principe de l'individualisation des salaires ainsi que des formes d'intérêt du personnel lié aux performances individuelles, autant d'innovations jusqu'à présent rejetées par le cabinet Martens.

En Espagne, le patronat veut dénoncer le seul accord national existant : celui d'octobre 1984 qui se contente de fixer les normes d'évolution des salaires par rapport à l'inflation.

Outre-Manche, outre-Rhin, au-delà des Pyrénées en deçà, c'est partout les mêmes vérités. Le patronat veut déréglementer et faire de l'usine le seul lieu de négociation afin de profiter des contradictions syndicales. En effet, si quelques centrales, au niveau national, ont suivi la résolution adoptée par la Confédération européenne des syndicats en 1979 et revendiquent la semaine de trente-cinq heures, dans les négociations collectives les positions ont souvent été différentes. La nuance n'a pas échappé à l'adversaire. On a même vu les leaders patronaux de l'automobile britannique quitter la fédération mécanique pour ne pas être liés par des accords de branche quand ils pouvaient obtenir de « bien meilleures concessions au niveau de leurs entreprises ».

Flora Chénetier

SANTE Mobilisation contre le titre IV le 28 novembre

Le 28 novembre prochain, le personnel des hôpitaux manifestera devant l'Assemblée nationale et le ministère de la Santé contre la casse de leur statut. Se déroulera, en effet, à ce moment, la discussion au Parlement du titre IV qui régira les hospitaliers. Il rend l'emploi plus flexible par la possibilité d'embaucher sans limite de travailleurs sous contrat, par l'introduction du temps partiel à grande échelle, par le redéploiement des emplois au gré des restructurations, au niveau local ou régional. Plus grave, il introduit dans la fonction publique, les possibilités de licenciement.

Après une mobilisation devant le Sénat et dans plusieurs villes de province le 13 novembre, les syndicalistes unitaires et le mouvement des manipulateurs radios (ils luttent depuis janvier pour le maintien de leurs congés compensateurs), ont la volonté de se faire entendre, le 28 novembre, date de la dernière lecture du Titre IV à l'Assemblée nationale. C'est donc une date importante dans un contexte où cette mobilisation des « manips », partie de la base, dessine la perspective d'un mouvement des hospitaliers, indépendant des fédérations syndicales, contre la politique d'austérité et les programmes de la droite.

Les obstacles à une large mobilisation sont de taille. Le PC, malgré son discours « gauche », par sa politique de division relayée dans les établissements par la fédération CGT, et sa politique de meilleure gestion, ne cherche pas à répondre aux enjeux cruciaux de l'heure (les députés communistes se sont abstenu en première lecture sur ce statut, ce qui en dit long). La fédération CFDT, elle, cogere activement. FO fait mat.

Une mobilisation réussie, le 28 novembre, sera un atout précieux pour l'avenir car les échéances pour les travailleurs vont se succéder rapidement en défense de leur droit à la santé, en défense des conditions de travail dans ce secteur.

Rendez-vous donc, le 28 novembre à 10 heures, au métro Invalides.

Correspondant

ganisation de deux brigades de solidarité en 1984 et en 1985. La droite a boycotté la cérémonie, personne ne s'en est plaint ! Accuser le Nicaragua d'être une dictature et être copain comme cochon avec Jacques Médecin, maire de Nice, qui jumelle « sa » ville avec Le Cap en Afrique du Sud, ... Bonjour les charognards !

Au cours de ces trois jours s'est également déroulée une rencontre européenne de solidarité où se sont retrouvés des représentants d'Allemagne, d'Angleterre, des Pays-Bas, d'Espagne, de France (Fougères et Champigny) et les deux comités d'Évry.

Il s'en est dégagé un projet commun d'adduction d'eau. Ce projet consiste à aider la municipalité d'Esteli à approvisionner en eau courante les quartiers périphériques de la ville, grâce à la construction d'un château d'eau et à l'installation de pompes et de canalisations.

Enfin, l'ensemble des participants s'est engagé pour 1986 à la réalisation d'une brigade de solidarité européenne.

MEDIAS Mitterrand fait des vagues

Scandale à droite, malaise à gauche. En offrant au tandem Seydoux-Berlusconi les clés de la cinquième chaîne française, François Mitterrand fait des vagues.

L'opposition devrait se réjouir de la naissance de la première chaîne de télé privée, à l'heure où elle ne jure que par les dénationalisations ! Elle s'étangle ou fait semblant – parce que l'heureux élue est Jérôme Seydoux, l'une des premières fortunes de France. Héritier de la dynastie Schlumberger, celui-ci affiche en effet une bienveillance coupable pour la droite, à l'égard du PS.

A gauche, l'alliance de Jérôme Seydoux, avec le magnat de la télé italienne Berlusconi inquiète. Celui-ci a ravagé les écrans de la péninsule avec trois chaînes de télé privées spécialistes de la diffusion des produits US de bas étage. C'est la « télé Coca-Cola » : la gauche craint pour « sa » culture.

Tout cela ressemble à une tempête dans le verre d'eau de la libre entreprise. Qui pouvait croire à gauche que la privatisation des chaînes télé améliorerait la qualité du produit ?

Quant à la grise mine des porte-parole de l'opposition, elle prête à sourire. L'ouverture du marché télé était, cela va sans dire, réservée à quelques grands groupes financiers qui se comptent sur les doigts de la main, et dont l'on retrouve d'ailleurs les capitaux mêlés dans les divers concurrents en présence. RTL, Europe 1, se conjuguent avec Schlumberger, Flairat, Matra, Hachette... Bref ! Quelques rapaces s'arrachent une chaîne : on vous baptise ça liberté d'entreprendre. Et lorsqu'un Seydoux l'emporte, on appelle ça « télévision de gauche ». Quel cinéma !

EVRY Trois jours avec le Nicaragua

Les 1^{er}, 2 et 3 novembre, Evry a été au centre de la solidarité avec la révolution sandiniste.

Le 2 novembre, en présence de l'ambassadeur du Nicaragua, le jumelage a été officiellement ; c'est l'aboutissement d'un combat mené depuis trois ans par le comité Salvador-Amérique centrale et le comité de jumelage, notamment par l'or-

Parrainage

L'Association médicale franco-palestinienne propose le parrainage d'enfants au Liban et en Cisjordanie.

Ecrire : 14, rue de Nanteuil, 75 015 Paris, ou téléphoner : 45 30 12 08 mardi après 19 h ou mercredi matin.

83, 84... 85 LA TROISIÈME MARCHE POUR L'ÉGALITÉ

Dans la campagne électorale qui s'ouvre, une question domine toutes les autres : l'immigration. L'hystérie xénophobe d'un Le Pen fait de nombreux émules à droite. Et à gauche, on s'efforce de démontrer son efficacité dans le contrôle des « flux migratoires ». Dans ces conditions, la marche, qui doit aboutir à Paris le 7 décembre, constitue un enjeu politique décisif.

Alors que la compétition ne fait que s'amorcer, nul ne peut plus douter que les enjeux de la prochaine campagne électorale sont déjà déterminés. L'immigration et l'insécurité seront au centre du débat.

Le Pen a su canaliser les exasperations et les frustrations engendrées par la crise. La droite parlementaire en a vite tiré les leçons. Puisque la démagogie xénophobe s'avère électoralement payante, elle en reprend les thèmes essentiels. Diffusé à des centaines de milliers d'exemplaires, le *Figaro-Magazine* est revenu à trois reprises sur cette question évoquée : « Serons-nous encore français dans trente ans ? » Son directeur, Louis Pauwels, n'hésite d'ailleurs pas à étailler ses fantasmes : « Ça m'émmerderait de me réveiller, dans mon village, au son du muezzin et non plus à celui du clocher. »

Au nom de la race blanche

Il n'en reste pas moins que la façon dont l'équipe au pouvoir répond à cette offensive est affligeante. On avait vu récemment Laurent Fabius affirmer qu'il n'avait guère de divergences avec Chirac sur l'immigration. Comme pour le confirmer, le ministre de l'Intérieur vient de publier ses statistiques. Celles-ci n'ont pour seul objectif, que de démontrer que le gouvernement contrôle parfaitement les « flux migratoires ». Mais elles le font en s'appuyant sur des données fort contestables, les services de police ayant coutume de recenser l'ensemble des titres de séjour en cours de validité, sans retrancher les décès, naturalisations et retours au pays. On ne peut, dès lors, que s'interroger sur le chiffre avancé de 4 485 715 étrangers séjournant en France.

Et lorsque Joxe estime à quelques trois cent mille le nombre d'immigrés « clandestins » — chiffre bien supérieur à ceux de l'INSEE — il ne fait qu'alimenter et légitimer la campagne réactionnaire. C'est ainsi que l'un des auteurs des dossiers du *Figaro Magazine* a pu crier victoire et affirmer que la place Beauvau se rangeait à ses estimations. Beau résultat !

Voilà qui prouve que la réussite de la grande manifestation nationale prévue à Paris le 7 décembre (voir l'appel unitaire ci-contre) constitue un enjeu politique de première importance. Il est démontré que ce n'est pas sur la gauche au pouvoir que l'on peut compter, pas plus que sur les opposants « républicains ».

Prenons garde à cette évolution. Si rien ne vient lui porter un coup d'arrêt, le modeste édifice législatif imposé par la lutte contre le racisme volera en éclats. Et surtout, les conditions de vie et de travail de la classe ouvrière s'en trouveront considérablement dégradées. Car, au fond, c'est à cela qu'il veulent en arriver les tenants de la « préférence nationale ».

Si, comme ils le préconisent, on exclut les familles étrangères du bénéfice des prestations sociales, si l'on supprime le SMIC pour les

droit à la vie, pour une justice égale. C'est aussi dans ces banlieues que des milliers de jeunes se sont mobilisés pour la réussite des marches de 1983 et 1984, entraînant leurs camarades des lycées dans le combat pour l'égalité des droits.

Partout, les collectifs unitaires se mettent en place. Partout se préparent accueils, débats, manifestations, fêtes. Toutes les forces doivent à présent se rassembler pour que le 7 décembre soit un grand moment d'affirmation antiraciste. Les organisations de l'immigration, les associations de jeunes Beurs, les grandes organisations syndicales, politiques, humanitaires, démocratiques doivent répondre à l'appel.

Seule une démonstration massive pourra jeter les bases d'un véritable rapport de forces face au racisme. Seule, elle pourra faire avancer de manière décisive, l'exigence de l'égalité des droits, à commencer par celle du droit de vote sans restrictions pour les immigrés.

Tout pour la marche !

Il n'en reste pas moins que la façon dont l'équipe au pouvoir répond à cette offensive est affligeante.

On avait vu récemment Laurent Fabius affirmer qu'il n'avait guère de divergences avec Chirac sur l'immigration. Comme pour le confirmer, le ministre de l'Intérieur vient de publier ses statistiques. Celles-ci n'ont pour seul objectif, que de démontrer que le gouvernement contrôle parfaitement les « flux migratoires ». Mais elles le font en s'appuyant sur des données fort contestables, les services de police ayant coutume de recenser l'ensemble des titres de séjour en cours de validité, sans retrancher les décès, naturalisations et retours au pays. On ne peut, dès lors, que s'interroger sur le chiffre avancé de 4 485 715 étrangers séjournant en France.

Et lorsque Joxe estime à quelques trois cent mille le nombre d'immigrés « clandestins » — chiffre bien supérieur à ceux de l'INSEE — il ne fait qu'alimenter et légitimer la campagne réactionnaire. C'est ainsi que l'un des auteurs des dossiers du *Figaro Magazine* a pu crier victoire et affirmer que la place Beauvau se rangeait à ses estimations. Beau résultat !

Voilà qui prouve que la réussite de la grande manifestation nationale prévue à Paris le 7 décembre (voir l'appel unitaire ci-contre) constitue un enjeu politique de première importance. Il est démontré que ce n'est pas sur la gauche au pouvoir que l'on peut compter, pas plus que sur les opposants « républicains ».

Prenons garde à cette évolution. Si rien ne vient lui porter un coup d'arrêt, le modeste édifice législatif imposé par la lutte contre le racisme volera en éclats. Et surtout, les conditions de vie et de travail de la classe ouvrière s'en trouveront considérablement dégradées. Car, au fond, c'est à cela qu'il veulent en arriver les tenants de la « préférence nationale ».

Si, comme ils le préconisent, on exclut les familles étrangères du bénéfice des prestations sociales,

si l'on supprime le SMIC pour les

Tout pour la marche

INTERVIEW DE MUSTAPHA KANINI

Voyage dans l'enfer d'un commissariat

Mustapha Kinini est professeur dans un lycée de Montreuil. Conduit au commissariat de Gambetta suite à une agression dont il avait été lui-même victime, il y a été passé à tabac. Face à cette agression raciste, un comité de soutien a été mis en place. Un rassemblement a été organisé devant le commissariat, le lundi 18 novembre et a regroupé plusieurs centaines de personnes à l'appel notamment de SOS-Racisme, du MRAP, de la CGT, de la CFDT et de la FEN. Nous avons demandé à Mustapha Kinini de bien vouloir répondre à nos questions.

□ Peux-tu nous dire ce qui t'est arrivé ?

Agressé par des individus, avec des tesson de bouteille, j'ai réussi à me réfugier dans ma voiture. Jusqu'à ce que la police intervienne, j'ai klaxonné. Lorsque celle-ci est arrivée, elle m'a demandé mes papiers. J'ai raconté ce qui s'était passé. Les policiers n'ont pas cherché à arrêter mes agresseurs et m'ont demandé de les suivre pour vérification d'identité.

Arrivé au commissariat, on m'a fait asseoir. Au bout de cinq minutes, je me suis levé et j'ai

demandé aux policiers ce que je faisais ici. Ils m'ont dit de me rasseoir. Je l'ai fait. Un peu plus tard, je me suis relevé et j'ai redemandé ce que je faisais ici. Alors, un policier en civil est venu et il m'a poussé contre une armoire ; il m'a enlevé ma veste et a demandé à un collègue de me passer les menottes. A ce moment, je me trouvais à plat ventre, un policier m'a pris les cheveux et m'a tapé la tête contre le banc, j'ai saigné du nez. Alors, je me suis mis à crier, crier. Ce dernier m'a voulu me faire signer un procès verbal. J'ai refusé. Il m'a alors rendu mes papiers et il m'a dit que je pouvais partir.

Il était 4 h 30. Je suis sorti et j'ai téléphoné à ma femme. Il n'y avait pas de métro, pas de moyens de transport. Je suis remonté au commissariat et j'ai demandé si je pouvais y rester une demi-heure jusqu'au premier métro. La réponse fut non. Je suis parti à pied à Nation où j'ai pris le métro et je suis rentré chez moi. On a appelé SOS-médecin et le lendemain, je

suis allé avec ma femme chercher la voiture place Gambetta. On m'a renvoyé dans un autre endroit. Là on m'a confisqué ma carte grise. J'ai dit que je voulais porter plainte. On m'a répondu : « Vous avez des preuves ? » et on m'a envoyé balader. Alors, j'ai averti les amis, des collègues de travail.

Le médecin m'a donné dix jours d'arrêt et j'ai toujours mal à la gorge. Enfin, j'ai été convoqué par l'IGS qui va peut-être décider une enquête.

□ Quelle a été la réaction de tes collègues, des élèves, des diverses associations de Montreuil ?

Après ma sortie du commissariat, j'ai averti mes collègues. Ils m'ont encouragé à ne pas laisser tomber et ils ont contacté d'autres enseignants sur toute la région parisienne.

Ils m'ont conseillé d'aller voir le MRAP et SOS-Racisme. Ce que j'ai fait et ils m'ont également conseillé de ne pas laisser tomber. Le MRAP s'est même porté partie civile.

Mes collègues m'ont proposé de venir au lycée expliquer ce qui s'était passé. Ils ont fait grève, ce jour-là, de dix heures à midi. Les élèves, quant à eux, sont sortis spontanément manifester devant la mairie de Montreuil. Les élus locaux m'ont également apporté leur soutien. J'ai été aussi contacté par des professeurs de l'université de Villetaneuse où j'ai été étudiant : ils ont décidé de me soutenir et ils vont notamment le faire à l'occasion de la venue d'Harlem Désir à l'université de Villetaneuse, vendredi prochain.

Propos recueillis par Grégory Aguirre

Christian Picquet
Hélène Viken



A propos d'un communiqué de la FASTI

La FASTI réaffirme sa position prise le 15 octobre 1985. Elle soutient la 3^e marche pour l'égalité et appelle à une mobilisation autour de celle-ci, le 30 novembre, date de son arrivée à Paris.

Les initiatives des jeunes issus de l'immigration constituent un véritable mouvement social porteur d'idées nouvelles : l'égalité des droits, une nouvelle citoyenneté dans une société pluri-culturelle.

C'est la seule vraie réponse à la montée du racisme qui n'escamote pas l'égalité au profit d'un discours antiraciste fluide.

Permettre la structuration du mouvement d'immigration est le seul moyen pour qu'il ne se crispe pas sur une attitude de repli communautaire ou territorial.

Nier le besoin qu'il a de s'affirmer et de s'autodéterminer, même dans une évolution constante, c'est encore renforcer cette tendance au repli.

La crise économique aujourd'hui, rapproche les conditions de vie des immigrés et des travailleurs français. L'immigration, première touchée, est le catalyseur du mouvement revendicatif qui n'a jamais été le propre d'une communauté. Tous ceux victimes des exclusions et de l'intolérance doivent pouvoir s'y reconnaître et y être reconnus.

Ceci doit être un combat permanent, dont l'arrivée de la marche, le 30 novembre n'est qu'un moment fort.

Le bureau national de la FASTI

Notre commentaire
Malgré les appels répétés à l'unité et la responsabilité de tous dans les enjeux actuels de la situation, la FASTI, le CAIF et les « marcheurs des droits civiques » ont maintenu l'arrivée de la marche pour le 30 novembre, à Paris. Nous pensons que cette décision est grave et dangereuse, car elle conduira à l'isolement préjudiciable pour le combat contre le racisme et pour l'égalité des droits. Une fois encore, rien ne justifie le refus de rejoindre le cadre unitaire du 7 décembre ! Il est encore temps !

Un peu plus de trois cents personnes ont accueilli les deux marches au cours d'une soirée organisée, le 15 novembre, à Rouen. Ils étaient une centaine la veille dans le quartier des Sapins, là où est née l'association des Jeunes, la « Banane à mûri ». Néanmoins, le cadre unitaire local reste entier et les trois cents personnes présentes témoignent de l'implantation du mouvement antiraciste rouennais.

Rouen

Les voyageurs de l'égalité étaient de passage dans l'agglomération dijonnaise du 9 au 11 novembre. A cette occasion, des Etats généraux de l'antiracisme se sont tenus, à l'initiative de SOS-Racisme.

Le mouvement antiraciste rouennais a connu de meilleures réussites dans ses activités passées. Six cents entrées en 1983 pour préparer la première marche pour l'égalité, près de huit cents lors du passage de Convergence 84, des manifestations locales, des meetings de quartier et aussi des résultats, très modestes certes, mais réels dans la lutte contre les expulsions. Cette fois-ci, le collectif unitaire contre le racisme et pour l'égalité des droits a été largement paralysé par l'existence des deux marches. Une déclaration de principe pour l'unité et l'exigence formulée aux deux marches de ne les accueillir qu'ensemble n'ont pas suffi à embrayer une véritable mobilisation.

Dès lors, chaque partie du collectif se replie sur sa conviction propre : SOS-Racisme préparera la 7 décembre avec le soutien d'une partie du mouvement antiraciste et le renfort de nombreux militants unitaires, dont ceux de la LCR. « La banane à mûri », quant à elle, rejoue la marche des droits civiques et une ASTI, celle de Petit-Quevilly, tentent d'organiser une montée pour le 30 novembre.

Les travailleurs immigrés sénégalais qui ont présenté des danses

Manifestation nationale unitaire le 7 décembre à Paris Contre le racisme, pour l'égalité des droits

Pour affirmer ensemble :

Assez de crimes racistes quotidiens et impunis, d'agressions contre les jeunes et les immigrés. Assez de mensonges télévisés et de discours haineux à la Le Pen.

Pour affirmer ensemble :

Assez de discriminations racistes, les immigrés doivent avoir les mêmes droits sociaux et politiques que les autres, en particulier le droit de vote. La justice doit être égale pour tous.

Pour affirmer ensemble :

Assez de faire des immigrés les boucs émissaires de la crise. Ils en sont les victimes comme tout le monde. Assez des quotas et des camps de rétention. Les immigrés doivent avoir les mêmes droits :

- de circuler librement ;
- de regrouper librement leurs familles ;
- à l'emploi, dans le travail et pour le logement.

Pour affirmer ensemble :

Solidarité avec toutes les victimes du racisme dans le monde.

Tous et toutes à 15 h 00 à la Bastille

Collectif unitaire des associations pour la manifestation

du 7 décembre

Soutenu par 250 associations

de l'éclatement n'a pas payé dans la ville, dont l'adjoint au maire est un fasciste.

Seule une maigre délégation du collectif (composée essentiellement de militantes de l'ATT et de la LCR) a accueilli les marcheurs le 16. Une maigre assistance était présente à la réunion qui a suivi un parcours en ville.

Dans cette discussion organisée par le collectif unitaire, les marcheurs ont expliqué les raisons pour lesquelles ils maintenaient une marche séparée et refusaient d'entendre parler d'unité, s'en prenant successivement à SOS-Racisme et à la LCR, reprochant à cette dernière d'être responsable de l'isolement dans lequel ils se trouvaient.

Lors d'un débat Mehdi Lalouai, un des initiateurs de la démarche unitaire nationale pour le 7 décembre, intervint dans le sens de l'unité, lisant en particulier :

La presse locale avait beau jeu, le lendemain, de titrer : « Programme minimal pour les marcheurs ».

Correspondant

à Paris Manifestation nationale unitaire



La CGT à la veille de son 42^e Congrès

Le 42^e Congrès de la CGT s'ouvre le 24 novembre à Montreuil. Ses enjeux sont multiples et l'essentiel de la discussion qui s'y déroulera, portera fort peu sur le document préparatoire, mais bien sur la pratique réelle de la confédération et sur son attitude à l'égard du gouvernement.

Combien d'adhérents à la CGT ? Cette question fort ancienne et toujours matière à controverses appelle d'abord l'énoncé d'une méthode pour y répondre.

Les chiffres officiels, on le sait, sont sujets à caution. Ceux fournis par la direction, dans son rapport d'activité, font état de 1 362 942 actifs et de 259 133 retraités pour l'année 1983. Si l'on s'en tient à l'arithmétique confédérale, les pertes sont considérables. En juin 1975, au 39^e Congrès confédéral du Bourget, à l'apogée du Programme commun, le volume officiel d'adhérents se décomposait en 1 950 218 actifs et 276 084 retraités, soit 2 226 302 cartes.

La méthode la plus correcte consiste à prendre le nombre de mandats représentés par les délégués aux congrès confédéraux. Il demeure possible de gonfler artificiellement ces chiffres. Mais ils donnent une photographie plus fidèle de l'organisation syndicale.

En avril 1972, à Nîmes, 1 711 429 votants approuvaient l'orientation.

En juin 1975, au 39^e Congrès du Bourget, ils étaient 1 359 500.

En décembre 1978, au 40^e Congrès, désormais passé sous silence, les votants étaient 1 334 582.

En juin 1982, au 41^e Congrès, les votants actifs étaient 1 045 738 et les retraités 76 530, soit 1 122 268.

Il faudra donc considérer au 42^e Congrès, non pas le nombre de délégués, mais le nombre de voix exprimées. Raymond Charpiod estimait, quant à lui, que la CGT ne possédait que 800 000 adhérents et l'UIMM avançait le chiffre de 870 000.

En tout état de cause, le nombre d'actifs en juin 1982 avoisinait le million et aucun facteur de redressement n'est apparu depuis.

Un débat préparatoire ?

En fait de préparation, le débat des adhérents subit une réduction des plus drastiques. L'austérité dans l'expression orale est à la mesure de la vie syndicale, elle-même en plein déclin, réduite aux directions, aux militants les plus actifs parmi les mandatés.

Pourquoi d'ailleurs la direction encouragerait-elle ces débats, puisqu'elle a assuré, avec les directions départe-



Le 24 octobre dernier, journée nationale d'action de la CGT, la manifestation à Paris

mentales et d'unions départementales, une « représentation » des syndicats (un délégué pour 1 000 cartes) dont le découpage des circonscriptions syndicales est digne du découpage politique lié au suffrage universel.

Non, l'effet recherché n'était certes pas que cent bouches s'ouvrent. Cela ne signifie nullement que la discussion n'existe pas. Elle est l'apanage des milieux dirigeants, et d'autant plus cantonnée à ceux-là que l'enjeu est réel. Il s'agit d'adopter un chapitre laissé en blanc par le document d'orientation, celui de l'attitude à l'égard du gouvernement essentiellement composé du PS, et par là prendre une orientation implicite dans les élections de mars 1986.

Précisément, ce débat intervient à un moment de divisions tous azimuts des militants du PC, quant à leur propre bilan depuis le 10 mai, et surtout quant à l'avenir de leur formation politique. Tout se passe comme si le 42^e Congrès allait se dérouler à huis clos, pour mieux instruire le procès de la gauche socialiste et induire par ce moyen une ligne pour l'année à venir.

Les traces écrites de ce débat sont multiples. Elles forment l'essentiel des tribunes parues dans la Vie ouvrière, Antoinette et le Peuple. Il fallait avoir de hautes responsabilités pour prétendre à publier cinquante lignes dactylographiées dans les colonnes des titres confédéraux. L'exemple le plus frappant est fourni par la Vie ouvrière n° 2 150, qui livre des tribunes signées par le secrétaire général de l'UD 93, le secrétaire général de la fédération des services publics, le secrétaire régional des PTT Ile-de-France, un secrétaire général d'une section de province du livre.

Combien de tribunes traduisent une rectification politique portée par un nombre (majoritaire ?) d'adhérents, qui aspirent à une radicalisation officielle de la CGT contre le gouvernement... socialiste ? Sur le ton de l'évidence, du bon sens, combien s'approprient le théorème selon lequel « le gouvernement actuel n'est composé que d'un seul parti de gauche. Ce n'est donc (...) pas un gouvernement de gauche, mais du parti en question » (Magnanelli, UGICT Gard, le Peuple n° 1203).

Le bon sens près de chez vous...

Ainsi le PS n'est pas de gauche. Poursuivons. Puisque « le gouvernement d'aujourd'hui ne possède pas même quelque rapport que ce soit avec le socialisme », donc la condamnation du gouvernement du PS n'est pas de l'antisocialisme. Troisième temps du théorème, les actions Renault ou SKF « sont décidées par les syndicats CGT seuls et elles sont soutenues par l'un des partis de gauche ». Comme le PS, alias le gouvernement, n'a rien à voir avec la gauche, ce gouvernement n'est pas de gauche, donc l'un des partis de gauche est en fait le seul parti de gauche... Alain Magnanelli, de l'UGICT Gard est le rédacteur fort représentatif de ces tribunes qui ont fleuri.

Dans la cascade des tribunes de bon sens, il y a l'embaras du choix. Celle d'Edmond Aimable fonce à l'essentiel : « Dire aujourd'hui que le gouvernement épouse les vues du capital, c'est énoncer une vérité. » Disant cela, faisons-nous de l'antisocialisme ? Non, nous nous limitons aux faits, rien qu'aux faits, mais tous les faits », explique Christian Demoer, secrétaire général de l'union régionale de la construction

centre. « Si la CGT se taisait sous prétexte que cette politique réactionnaire est menée par un gouvernement socialiste, elle ne serait plus la CGT », déclare Maurice Cauques, des Plastiques du Gien.

Combien de tribunes pour dire que la véritable indépendance de la CGT se mesure à sa violence antisocialiste et que le bon sens de classe est de la pratiquer...

Le débat est ailleurs

Il faut lire quelques autres tribunes, disséminées parcellairement dans le Peuple, la Vie ouvrière et Antoinette pour voir affleurer des préoccupations sortant de l'obsession anti-PS. Celle de Christian Gérin, de Tréficaire Pirelli (le Peuple n° 1205) : « Ne voit-on pas trop souvent des camarades écartés de responsabilités au sein de notre organisation à tout niveau, en fonction de leurs opinions différentes à celle de la "ligne officielle", en clair à ceux qui refusent les ordres venus d'un comité central d'un parti politique. Ne voit-on pas trop souvent un travail de sape effectué à l'intérieur de notre organisation par des camarades qui se prétendent de la ligne officielle contre d'autres camarades d'idées philosophiques différentes... »

Reprisant ce thème, le syndicat des Hospices civils de Strasbourg exprime son doute : « SKF, Renault, dans la presse confédérale, partout apparaît cette mainmise d'une poignée de militants du PC qui confondent allègrement leurs casquettes syndicale et politique. » Ce doute rebondit sur la question du gouvernement : « Avons-nous été aussi vigilants à l'égard du gouvernement lorsque quatre ministres communistes y sié-geaient ? » (Vie ouvrière n° 2146)

Le lien avec « un autre parti de gauche » est sur le tapis. A l'heure du bilan, ce problème apparaît sous d'autres formes. Daniel Bouffort, secrétaire général du centre hospitalier de Saint-Hilaire du Harcouet : « La CGT a-t-elle vraiment fait son boulot depuis 1981 ? », se demande-t-il. « Depuis le dernier congrès, précise-t-il, les travailleurs ont encaissé plus de coups qu'en vingt ans... Et l'impression qui domine est que la CGT est restée bien timorée face à ces avalanches... » Préoccupation partagée par tous, Bouffort écrit tout haut : « Etais-il fatal que sous un gouvernement de gauche, la CGT recule dans ses effectifs ? » (Antoinette, novembre 1985).

Didier Testu, du syndicat des métaux d'Angers, pose franchement le problème : « Il me faut aborder maintenant la rupture qui s'opère dans la politique confédérale vis-à-vis du gouvernement qui venait de connaître une recomposition : le PCF n'en faisait plus partie (...) Dans la foulée, nous posions la nécessité d'une grève générale (...) Pourquoi n'avons-nous pas pris le temps nécessaire pour développer cette idée que quelques mois plus tard nous abandonnions de fait ? »

Les délégués au 42^e Congrès auront à modifier substantiellement le document d'orientation, en l'amendant ou en lui donnant une inflexion particulière, par l'adoption du rapport introductif qui donnera la clé antisocialiste de sa lecture. Ce sera un très rare moment de la CGT où les congressistes seront appelés très officiellement à infléchir la ligne. Mais pour quelle CGT ?

Jean Lantier

vient de paraître

Critique Communiste

revue mensuelle
de la
Ligue Communiste Révolutionnaire
(section française de la IV^e Internationale)

n° 46

novembre 85 / 14 fr.

Sommaire

La beur génération

•

LES PROGRAMMES

ECONOMIQUES DE LA DROITE

•
« L'Etat et l'école en France »
un livre d'Edwy Plenel

•
La classe ouvrière soviétique
aujourd'hui

•
Picasso en son musée

Lettre ouverte aux camarades de Lutte ouvrière

Chers camarades,

Dans un échange de correspondance au mois d'octobre, nous vous disions : « Pour notre part, nous avons dit publiquement dans notre presse et nos réunions que, en tout état de cause, nous serions présents pour cette échéance de mars 1986. Et nous avons proposé, à maintes reprises, d'en préparer concrètement les modalités ensemble. Notre position dans ce domaine contrairement à ce que vous écrivez, ne s'est jamais empêtrée dans aucun double langage ni aucun faux-fuyant. Les révolutionnaires ont la responsabilité politique d'intervenir dans ces élections pour y défendre une politique opposée à celle des directions réformistes du PS et du PCF et, naturellement, intrinsèque contre la droite. La LCR et LO ont les forces pour le faire. Elles doivent le faire ensemble pour donner le maximum d'ampleur à cette campagne. Un point c'est tout. » Cette position a été largement confirmée par notre VII^e Congrès.

Mais nous jugeons aujourd'hui utile de nous adresser de nouveau à vous. Car nous sommes inquiets. Même si vous ne prendrez de décision définitive que lors de votre prochain congrès, vous laissez entendre que vous vous préparez à vous présenter seuls, voire de façon concurrente à nos propres listes. Vous ne pouvez ignorer ce qu'un tel choix signifie. Si nous allions séparément à la bataille, cela serait jugé inexplicable et irresponsable par les travailleurs attentifs à ce que nous faisons et proposons. Lors des précédentes échéances électorales, quelles que soient nos divergences politiques, nous avons fait un effort mutuel pour nous présenter unis. Or, cette fois, compte tenu du contexte politique, il est clair que nous serons perçus comme disant en gros la même chose. Comment donc justifier des listes concurrentes ? D'autant que nous avons, de part et d'autre, à juste titre, mis l'accent sur le caractère fraternel de nos rapports, le fait que nous savons débattre sur le fond et sans concessions de nos désaccords, tout en réalisant l'unité à chaque occasion où celle-ci apparaît possible. Il est clair que se présenter divisés en 1986 ne pourra signifier qu'un grave recul par rapport à ce que nous avons réalisé ensemble et un facteur supplémentaire de désarroi politique pour beaucoup de travailleurs et de militants. Si nous vous adressons cette lettre, c'est que nous ne voulons ni ce recul ni ce mauvais coup porté à l'image que les révolutionnaires peuvent donner d'eux-mêmes à la classe ouvrière.

Le seul choix porte sur ce qu'il faut dire aux travailleurs à l'occasion de ces élections. Il faut s'opposer à la politique réformiste du gouvernement et à celle de la droite réactionnaire. Il faut combattre l'austérité, le chômage et le racisme ; y opposer une politique ouvrière qui s'appuie sur les revendications des travailleurs, leur mobilisation, et s'inscrit dans la perspective du socialisme. Il faut affirmer la solidarité internationale avec les peuples en lutte, s'opposer à l'impérialisme, à commencer par l'impérialisme français.

Un seul choix compte

Tout cela, nous pouvons le dire ensemble. Parce que c'est la traduction concrète de notre capital commun, celui de deux organisations révolutionnaires dont l'honneur est d'être intégralement fidèles aux intérêts des travailleurs et à leur combat. Quelles que soient, par ailleurs, nos divergences, là est l'essentiel pour 1986. C'est pourquoi, nous devons mener ensemble cette bataille. Selon nous, nous vous le disons, sans précaution inutile, toute autre attitude serait irresponsable. Il nous semble, au demeurant, que vous en êtes conscients et que c'est ce qui explique votre récent acharnement à multiplier les procès d'intention à notre égard.

Sur quoi porte l'essentiel de ces désaccords aujourd'hui ?

Nous considérons, pour notre part, que les axes de bataille dans la situation, la plate-forme électorale sur laquelle il faut affronter l'échéance de 1986, peuvent rassembler bien au-delà des seuls militants et sympathisants de LO et de la LCR. Sans doute cette possibilité ne peut se concrétiser, aujourd'hui, à l'échelle nationale, en une large coalition électorale à gauche de la gauche. C'est un fait dont il faut prendre acte. Cela ne signifie pas pour autant que cette bataille politique ne devait pas être menée. Ni ne doit nous amener à conclure qu'il n'existe aucune possibilité de construire une force unitaire anticapitaliste, alternative au PS et au PCF et que nous devrions renoncer à travailler en ce sens.

Nous savons que vous ne partagez pas ce point de vue, que vous considérez que « c'est le moment des démarcations, pas des rassemblements ». C'est un désaccord entre nous qui s'explique par d'autres divergences concernant la compréhension de la situation, de la crise du mouvement ouvrier, des tâches des révolutionnaires par rapport à celle-ci...

C'est pourquoi nous devons continuer à débattre.

Mais faisons-le sur des bases correctes. Pas à coups de falsifications et de caractérisations injurieuses. Comment le camarade J. P. Vial peut-il écrire, dans *Lutte ouvrière* du 16 novembre, en commentant notre congrès : « A partir d'une conception erronée de l'unité, la LCR veut tenir deux langages contradictoires, sinon opposés. D'un côté, avec nous, s'adresser aux travailleurs au nom des perspectives défendues par des militants ouvertement trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes révolutionnaires. Et puis, d'un autre côté, la LCR voudrait tenir un langage complaisant envers des idées, des organisations, des individus qui, non seulement, ne veulent pas entendre parler de la politique dont Lutte ouvrière et la LCR se revendent, mais qui, de plus, pour la plupart, n'appartiennent pas et surtout se défendent d'appartenir au mouvement ouvrier ? »

Débattre autrement

Nous nous sommes suffisamment expliqués, publiquement et par textes, ainsi que dans les réunions que nous avons eues avec vous, pour que vous n'ayez pas le droit d'avancer de telles contre-vérités. Depuis le début, notre politique est claire, elle consiste à dire : « Voici la bataille que nous pensons devoir mener en 1986, voici les axes de la campagne politique que nous proposons, cette bataille et cette campagne, nous voulons les mener avec toutes celles et tous ceux qui en sont d'accord, à commencer par les camarades de Lutte ouvrière. »

Cela veut dire deux choses. La première, c'est qu'il ne saurait y avoir de plates-formes électoralles dont le contenu politique soit qualitativement distinct, selon qu'elles concernent les législatives ou les régionales. Et ce, même si l'on doit respecter le profil et la personnalité de chacune des composantes d'un accord. La seconde, c'est que l'unité suppose de clarifier une série de divergences politiques existantes entre les courants et militants qui se sont engagés dans la constitution d'une alternative anticapitaliste. Parvenir à une orientation clairement « lutte de classe » est effectivement une bataille. Mais cette bataille est de la responsabilité des révolutionnaires pour peu que ceux-ci veuillent contribuer à l'évolution positive des processus de recomposition du mouvement ouvrier.

C'est pourquoi, le mépris que vous affichez pour les « régionalistes, écologistes, féministes et antiracistes », votre façon d'assimiler

systématiquement les forces qui, sans rejoindre LO ou la LCR, se détournent du PS et du PCF, à une prétendue « mouvance petite-bourgeoise décomposée », « extérieure au mouvement ouvrier », sont choquants. Non seulement ils ne peuvent être compris que comme relevant d'un sectarisme borné, mais ils se présentent comme autant de prétextes artificiels pour légitimer un injustifiable refus de mener avec la LCR la campagne de 1986.

Une méthode inacceptable

Personne n'est en droit d'imposer sa politique aux autres. La LCR ne veut pas le faire avec LO et n'acceptera pas que LO y prétende vis-à-vis d'elle ! Il s'agit, entre LO et la LCR, comme avec d'autres éventuels partenaires, de déterminer s'il y a ou non accord réel sur ce qu'il faut dire et faire. Si un tel accord n'existe pas, alors il ne peut y avoir de bataille commune et de présentation unitaire aux élections. Par contre, si un tel accord se révèle possible, alors les exclusives, le repli sectaire n'ont pas lieu d'être. Or, camarades, n'est-ce pas cette deuxième façon d'agir vers laquelle, aujourd'hui, vous inclinez ?

Votre façon de travestir notre politique, d'accumuler les pires accusations contre d'éventuels alliés pour une bataille commune, ne peut être comprise que de deux façons. Ou bien c'est une manière de jeter des exclusives contre nous devant vos militants et sympathisants, ou bien c'est un chantage visant à nous contraindre à changer de politique.

Que ce soit l'un ou l'autre, vous comprenez que c'est tout aussi inacceptable.

C'est pourquoi, nous vous le répétons : selon nous, la seule politique correcte, fidèle aux intérêts des travailleurs et conforme aux rapports qui se sont instaurés entre nos deux organisations, est de nous présenter ensemble en 1986. Non pas qu'il n'existe pas de divergences de fond entre nous, mais parce que ces dernières n'apparaissent pas de nature à hypothéquer ce qu'il faut faire concrètement à cette occasion. De ce point de vue, un refus persistant de votre part ne pourrait que gravement porter atteinte aux relations entre nos deux organisations.

Il conviendrait donc de discuter pour de bon de ce que doivent dire les révolutionnaires en mars 1986.

Recevez, chers camarades, nos salutations fraternelles.

Le bureau politique de la LCR

Souscription législatives 86

2,5 millions de francs

Fédération 75

Télécoms	1 140
Finances	90
Instituts	100
SNCF	150
PLM	400
Halles aux vins	75
HLM	110
EDF	528
Blanqui	50
Société Générale	150
Presse	650
Compagnie bancaire	50
Claude, Poteau	400
Halles au vin	650
Presse	150
FNAC	100
Levallois	1 000
Dijon	
Christiane	50
Robert	200
Jean-Philippe	13
« Illisible »	200

Pour des candidats LCR en 86, Michel

Beauvais	100
Ville	300
Parents de militante	170
Caen	
Philippe	50
Martine	50
Rokybelzebuth	100
Alain	200
Catherine	50
Michel	50
Cellule université	1 350
Grenoble	
Georges	100
OOT, pour l'alternative	150
Une congressiste	40
Claude, Pierrelatte, barrage à la réaction	150
Louviers	
Rosa	100
Michèle	50
DEC	300
J.P.	90
G.P.	100

Fédération 91

Hubert, SNECMA Corbeil	100
Militant CGT, SNECMA Corbeil	20
V.L. SNECMA Corbeil	20
Patrice, SNECMA Corbeil	20
Militant CGT, SNECMA Corbeil	20
Michel, SNECMA Corbeil	120
Brochure LCR-LO	105
SNECMA Villaroche	50
P.E.	34,60
P.O.	18,40
Reste repas	200
Fédération 94	
Cellule LEP	200
Reçu directement à Montreuil	
P.H. Paris	200
B.P., Auxerre	100
Marguerite	50
« Pour un parti d'action, même petit, à gauche de la gauche réformiste »	3 000
Total de la semaine	14 175,50
Total précédent	189 539,50
Nouveau total	203 715,00



ITALIE

Les jeunes contre le budget de Craxi

Des centaines de milliers de jeunes dans les rues, l'Italie n'avait pas connu ça depuis une dizaine d'années. « Rouge » a interrogé un membre du bureau politique de la LCR italienne sur la nature de ces mobilisations massives.

Quelles sont les revendications de ce mouvement de lycéens et d'étudiants ?

Le mouvement est parti du lycée d'art de Milan. Depuis deux ans, les élèves de cette école n'ont plus d'établissement. L'an dernier, on leur a trouvé une solution de fortune en les casant dans une immense salle municipale, sans confort, sans matériel. Cette rentrée scolaire, elle n'était même plus à leur disposition. C'est un cas limite, mais il est révélateur de la décadence de l'institution scolaire. Le gouvernement opère des coupes claires dans le budget scolaire depuis des années. Le résultat est là : salles de classes sans chauffage, sans tables, sans livres...

Très rapidement, trois autres lycées de Milan ont organisé un comité de solidarité avec les étudiants du lycée d'art. Ils ont obtenu de la ville la promesse qu'un bâtiment privé serait réquisitionné et loué pour les besoins de l'année scolaire. Promesse non tenue. Les jeunes ont alors riposté en organisant une première manifestation sur Milan. Elle a servi de catalyseur. Peu après, dans toutes les villes où un problème analogue se posait, les élèves ont écrit des cahiers de doléances. Une première série de manifestations ont été appelées avec succès entre le 7 et le 9 novembre. C'était l'escalade. Le 16 novembre, plus de cent mille jeunes ont convergé vers la capitale. Des lycéens mais aussi des étudiants des universités qui verront le montant de leur inscription augmenter de trois à huit fois si le budget de l'éducation actuellement en cours de discussion est voté tel quel.

Les échos qui ont été donnés de ces actions décrivent les manifestants comme des enfants sages, apolitiques.

Oui, évidemment, les médias ont bien insisté pour dire que ce n'est pas 1968. Mais c'est une façon de négliger le caractère politique des revendications. Les jeunes réclament de meilleures conditions matérielles mais ils ont très vite compris qu'il fallait dénoncer le budget d'austérité. Du coup, le mot d'ordre central de la manifestation a été contre l'austérité et la loi de finances, et son caractère antigouvernemental a été très clair.

Certes, la plupart des manifestants manifestaient pour la première fois. Ils peuvent avoir une certaine confusion sur l'école puisqu'ils exigent une école qui les prépare au monde du travail. Mais la droite catholique qui, l'année dernière encore, était très forte sur les campus, ne peut en aucun cas espérer récupérer le mouvement sur des thèmes élitistes de meilleure sélection. D'ailleurs, sa principale organisation, Communione Liberazione, a été complètement absente de la mobilisation.

La différence par rapport à 1968 n'est pas dans le contenu des revendications, mais dans le fait qu'il n'existe pas d'avant-garde politisée. Aucun des partis d'extrême gauche n'a une base de masse. Les jeunes veulent préserver une relative indépendance du mouvement par rapport aux organisations. Ce qui ne les empêche pas de faire appel aux cadres, ne serait-ce que pour mettre sur pied les comités de lycées et de campus. On a affaire à une avant-

garde de jeunes radicalisés qui, au mieux, n'a derrière elle que l'expérience des mobilisations antimissiles dans le nord, ou anti-mafia dans le sud. Là est la seule différence avec 1968.

Quelle est la position du gouvernement si nommément mis en cause ?

A deux reprises, le ministre de l'Education a reçu des délégations d'étudiants pour leur dire qu'avec la crise, leur problème ne pouvait rencontrer de solutions immédiates. Au mieux, il fera quelques amendements sur la loi de finances. C'est également la position du PCI qui suggère de modifier le budget notamment sur la question des inscriptions à l'université, mais se garde bien de dénoncer l'austérité.

La situation est donc un peu bloquée ?

Non, d'abord une nouvelle

manifestation nationale est prévue. Une marche convergera de Palerme et de Milan vers Rome du 3 au 7 décembre, centrée sur le droit au travail. Les jeunes ont pris des contacts avec les organisations syndicales. Ils discutent avec les syndicats d'enseignants pour impulser une grève nationale des professeurs. Les organisations ne semblent pas très chaudes et la CGIL (Confédération générale du travail) se contente pour l'heure de dire que les jeunes ont raison.

Enfin, si le gouvernement ne concède rien ou presque, la lutte se radicalisera dans les villes où les problèmes sont les plus aigus. Le seul risque alors est que les autonomes, assez présents dans les universités, puissent ratisser large en se présentant comme une structure radicalisée et mènent très vite le mouvement à la répression.

Propos recueillis par Flora Chenetier

Calendrier rouge
1936-1986



En vente à partir du 15 novembre

Douze photos, datant de 1936, du Front populaire et de la guerre d'Espagne : 30 francs + frais de port.

Ce calendrier participe à la campagne financière pour les législatives de mars 1986.

C'est un acte militant que d'en acheter plusieurs : pour toi, pour en faire cadeau à tes amis, ta famille (les fêtes de fin d'année approchent), pour le vendre à tes collègues, tes camarades du syndicat, tes voisins.

Les photos sont belles. Le prix pas cher. Passez tout de suite commande : il n'y en aura peut-être pas pour tout le monde.

Editorial des feuilles d'entreprises

Flexibilité : à bas la loi scélérate !

Le gouvernement veut aller jusqu'au bout de la flexibilité. Avec un acharnement qu'on ne lui connaît pas pour résorber le chômage, il met toute son énergie à confectionner un projet de loi qui n'est que le pain bénit pour les patrons.

Imaginez la vie flexible...

Si, par malheur, les députés votent une telle loi, imaginez la vie...

Jean travaille chez Renault, Martine est caissière de supermarché. Au même moment, le patron de la Régie allonge une semaine le temps de travail, bien au-delà des quarante heures, et le patron du supermarché également. Jean et Martine, redéposables de leur temps de travail et de transport à leur patron respectif, deviendront flexibles, mais leur vie ?

Car, qui décide des horaires à l'entreprise ? La négociation patrons-syndicats ? Allons donc... Le patron fera le chantage : « Ou bien vous acceptez que le temps varie, ou alors je devrai supprimer des emplois. »

Les horaires, mais aussi les salaires !

Il n'aura pas que la vie qui deviendra impossible. Il y aura aussi les salaires. Car la loi Fabius prévoit de payer la même somme, que le mois soit de trente heures ou de quarante-huit heures.

Cela permet aux patrons de ne payer aucune heure supplémentaire, puisqu'elles seront rattrapées dans le décompte annuel par des repos compensateurs.

Cela permet aux patrons de faire l'économie

d'une part, des salaires les semaines courtes, et de faire fructifier leur argent pendant ce temps.

Du temps choisi, ça ?

Ils nous disent, au gouvernement, que tout ça, c'est du temps choisi. De qui se moquent-ils ?

Qui va choisir que tel mois, les cadences doivent augmenter, et le temps de travail avec, parce que les commandes sont là ? Qui va décider que l'autre mois, il faut travailler moitié moins, parce que les stocks sont pleins, et que les commandes ralentissent ?

C'est la dictature de la loi du marché, dans laquelle l'individu, ses besoins, sa liberté, son temps de vivre s'effacent derrière la rentabilité.

La société Fabius, la société du CNPF, c'est ça ! Tant pis pour celles et ceux qui ne peuvent suivre. C'est Rambo, c'est la loi de la jungle ! Que chacun se démerde et résiste, s'il le peut.

Réagir maintenant !

C'est maintenant qu'il faut imposer aux députés qu'ils ne votent pas cette sale loi. C'est maintenant qu'il faut imposer un recul au gouvernement Fabius.

La CGT lance une journée d'action le jour du vote au Parlement, contre la loi.

Eh bien, que cette journée soit unitaire, car nombreux sont les syndicalistes de toutes confédérations, les travailleurs du rang, à refuser l'esclavage de la flexibilité.

Que cette journée soit l'occasion, enfin, de manifester tous ensemble, le jour du vote, contre la loi scélérate de Fabius.

BRESIL Percée spectaculaire du PT

Fortaleza est la ville la plus peuplée du Nordeste. C'est le Parti des travailleurs qui va désormais diriger la municipalité, la candidate du PT, Maria Luiza Fontenele, ayant remporté haut la main le scrutin de vendredi dernier.

Dix-huit millions d'électeurs étaient convoqués aux municipales partielles qui concernaient les capitales des Etats de la fédération, les villes classées zone de sécurité nationale, soit au total 201 communes. Le

résultat de la consultation a surpris tous les instituts de sondage. Au niveau national, le PT obtient 15 % des suffrages exprimés. A São Paulo, c'est un véritable séisme, il remporte 20 % des voix et 40 % dans la capitale du Goias à Goiania.

Hormis cette spectaculaire poussée du PT, les résultats sont assez nuancés. Le Parti du mouvement démocratique brésilien, principale composante de la coalition pro-gouvernementale perd les villes de São Paulo et Rio au profit des forces conservatrices. C'est une défaite sévère même si, sur l'ensemble du pays, il ne perd au total que cinq villes sur les vingt-quatre qu'il gérait.

KANAKY. INTERVIEW DE LEOPOLD JOREDIE

« Fixer les règles du jeu »

L'envoyé spécial de « Rouge » a interviewé Léopold Jorédié, secrétaire général de l'Union calédonienne et président de la région-Fabius centre. Il vient de démissionner lors du IV^e Congrès du FLNKS du poste de ministre de la Sécurité du gouvernement provisoire, poste qu'il occupait avant lui Eloi Machoro.

□ Des conflits sont apparus à la base dans des comités de lutte à Lifou et à Belep. Comment s'est déroulé dans ce cadre le IV^e Congrès du FLNKS et sur quelle base a été reconduite l'unité du FLNKS ?

Le IV^e Congrès du FLNKS s'est tenu à un an du boycott des élections. Il était donc important de faire le bilan de la participation effective de chacun dans la lutte de libération du peuple kanak. Je parle des structures du FLNKS et des groupes de pression qui constituent le FLNKS. Nous avions accordé au Congrès de Nakety l'autonomie aux comités de lutte pour gérer leurs affaires sur le terrain dans les domaines de l'autosuffisance, de l'autodéfense, etc. Mais au fur et à mesure que nous avions dans la lutte, nous nous sommes aperçus que nous n'avions pas établi les principes et les règles du jeu de cette autonomie. Ce qui fait qu'il y a eu des débats internes, des affaires internes entre personnes ou entre groupes de pression qui se sont fait jour à l'intérieur des comités de lutte comme à Lifou et à Belep. Au Congrès de Oundjo, en faisant le bilan, nous avons ressenti la nécessité de revoir les structures du FLNKS et de fixer les règles du jeu et les principes sur lesquels on doit travailler ensemble.

□ Le résultat du congrès est, semble-t-il, un renforcement de l'unité du FLNKS et de la place des comités de lutte en son sein.

Nous avons toujours senti

qu'il y avait un tiraillement entre les comités de lutte et le bureau politique du FLNKS. Quand on dit que le bureau politique, c'est la représentativité des groupes de pression [2 membres par groupe politique au sein du bureau politique. NDLR] cela est un peu contradictoire avec le fait qu'à la base, ce sont les comités de lutte qui ont l'autonomie de la gestion de leur lutte sur le terrain. Les comités de lutte n'ont pas toujours fait la différence en ce qui concerne les actions. Il y a les actions qui se situent dans le cadre de la politique générale du FLNKS. C'est par exemple le cas du boycott actif où c'est le bureau politique qui a lancé le mot d'ordre national. C'est alors le bureau politique qui négocie sur le plan national ou international à l'issue de cette lutte lorsqu'il y a un tel mot d'ordre général. Mais lorsqu'il y a des actions locales, ce sont les comités de lutte qui mènent l'action sur le terrain et qui, en même temps, mènent les négociations. D'où ce tiraillement entre les comités de lutte et le bureau politique du FLNKS. Le niveau de responsabilité de chacun n'était pas bien situé. C'est pour cela que les comités de lutte réclament maintenant que les délégués des comités de lutte renforcent le bureau politique.

□ Les derniers événements au sein du FLNKS ne sont-ils pas aussi un peu le résultat de la mise en place des conseils de région qui aurait eu pour effet de créer un décalage dans les actions



Le premier congrès du FLNKS. A la tribune, de face Eloi Machoro et Pidjot

du FLNKS entre la participation aux structures coloniales et la mobilisation à la base ?

Justement, les comités de coordination et de contrôle (CCC) ont été mis en place pour éviter cela. Nous nous sommes dit : « Aller aux élections pour faire avancer l'indépendance kanake et socialiste mais jusqu'à quelle limite situe-t-on notre action dans les institutions ? » D'où la motion qui est sortie au Congrès d'Oundjo par rapport au compromis¹. On a été obligé de constituer des CCC qui constituent un trait d'union, un lien entre le gouvernement provisoire, les institutions des régions et la base militante, de façon à ce qu'on se serve des institutions pour appliquer les décisions du congrès.

□ Est-ce que l'entrée dans les institutions régionales signifie une modification des formes de lutte du FLNKS par rapport à toute la période antérieure qui a surtout vu des actions de mobilisation de masse ?

Disons que c'est un compromis. Nous évaluons aussi les rapports de forces depuis le

18 novembre. Nous n'avions pas fixé de calendrier précis. Ou plutôt, nous nous étions dit après novembre 1984 que le gouvernement de Kanaky avait six mois pour faire basculer le gouvernement d'Ukeiwé. Au bout de six mois, que devions-nous faire ? On n'avait pas le choix. Continuer à rester sur le terrain ? Jusqu'à quand et avec quoi ? Pendant ce temps, les autres étaient au gouvernement et ils avaient des moyens financiers pour nous barrer la route. Je parle des subventions et des organisations bidons qui ont été créées pour entraîner les milices. On n'avait donc pas le choix. Si on continuait à rester sur le terrain en dehors des institutions, les autres

continuaient à y être, à disposer de l'argent, du pouvoir de contrôler les institutions qu'ils utilisaient pour développer Nouméa et ses environs en délaissant la brousse. Nous avons donc dit : nous mettons un pied dans les institutions et nous en gardons un autre à l'extérieur.

□ On a l'impression qu'une partie de la droite coloniale s'organise et agit pour accentuer le rapport de forces en sa faveur dans la ville blanche (attaques de locaux indépendantistes, ratonnades, etc.) Cela ne vous inquiète-t-il pas sur l'évolution de la situation à Nouméa surtout à l'approche des législatives de mars 1986 ?

Effectivement, cela devient

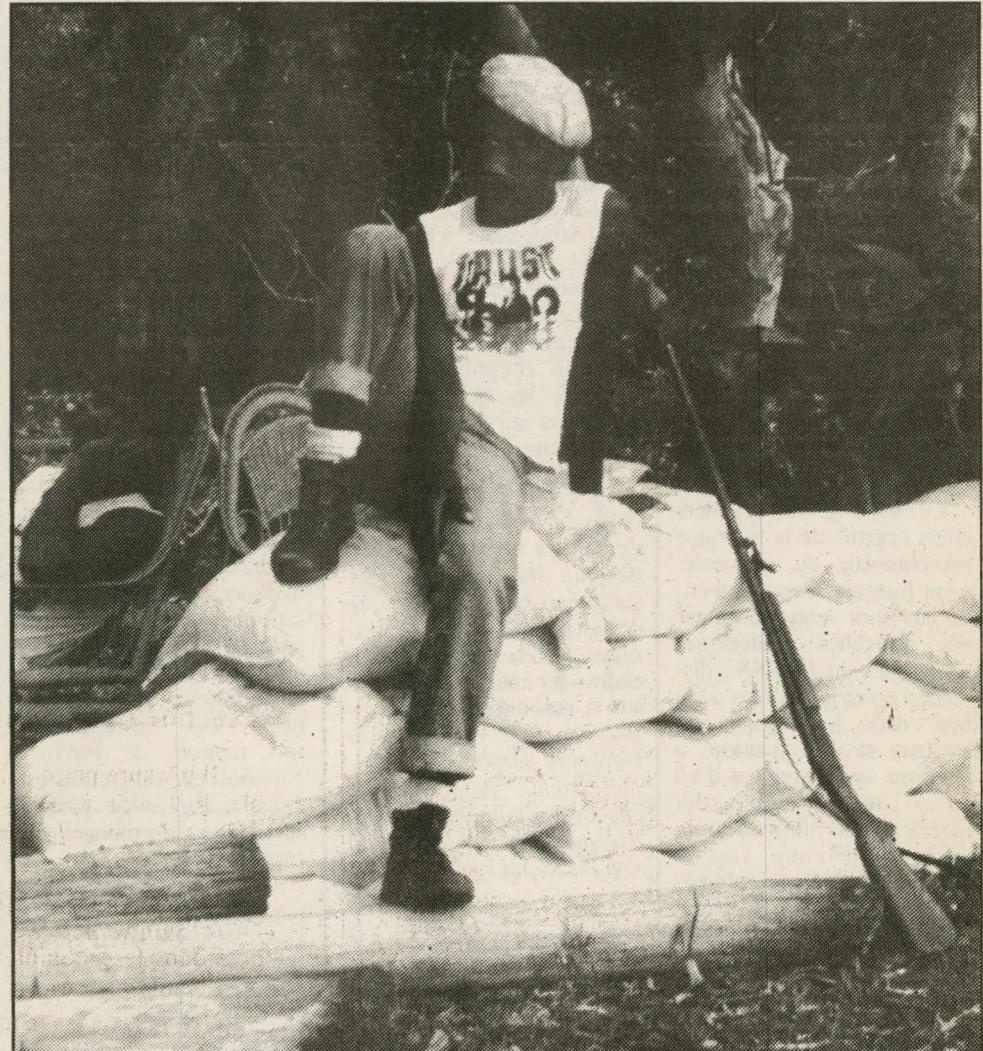
de plus en plus inquiétant. Nous ferons tout ce que nous pourrons pour intervenir à ce niveau-là. Mais il n'est pas de notre responsabilité de mettre de l'ordre ou d'arrêter les auteurs de ces actions. Il est évident que nous sommes appelés à être vigilants car nous sommes dans la période classique de l'avant-indépendance comme dans tous les pays qui ont connu le colonialisme, je pense à l'Algérie.

Il y a d'abord eu d'une part les ténors du RPR qui, en venant ici, ont jeté de l'huile sur le feu en disant : « Tenez bon jusqu'en mars 1986 ». En arrivant à Paris, ils sont revenus en arrière. Nous avons dit à Pisani en France, avec Jean-Marie Tjibaou, que nous ne voulions plus que notre dossier retourne au secrétariat aux DOM-TOM. Pour nous, si tout se passe normalement, cela signifie que plus jamais, notre dossier n'ira au secrétariat aux DOM-TOM et c'est pour cela que cela devient de plus en plus inquiétant pour certains. C'est la résistance classique de gens qui sentent que la situation leur échappe et c'est inquiétant pour la sécurité des gens, de nos locaux, etc.

Propos recueillis par Vincent Kermel

1. Une motion du congrès précise : « dans le cadre d'éventuels conflits avec les colons et l'administration, les comités de lutte fixent les limites de la discussion en coordination avec les CCC, les élus et le bureau politique conformément à la décision de Nakety. »

Un indépendantiste kanak sur un barrage, à Thio, l'an dernier



Réunion électorale dans un village kanak





Meeting du FLNKS, dans un village kanak, lors de la campagne électorale

4^e CONGRES DU FLNKS

Un an après le boycott

Le IV^e Congrès du FLNKS vient de se tenir à Oundjo, un an jour pour jour après ce 18 novembre 1984 qui bouleversait la situation politique dans cette colonie française. Aux côtés de militants de l'AISDPK et du comité de solidarité d'Australie, notre envoyé spécial, Vincent Kermel, représentait la LCR, seule organisation française présente.

De notre envoyé spécial

Le début d'application du plan Fabius et le développement d'une stratégie de tension impulsée par une partie de la droite coloniale à l'approche des élections de mars 1986 marquent la conjoncture politique actuelle en Nouvelle-Calédonie. Au-delà de la victoire électorale du FLNKS, le 29 septembre 1985, cette situation suscite des différenciations au sein du mouvement indépendantiste, lesquelles ont alimenté un climat de malaise perceptible ces dernières semaines dans le Front.

Tiraillements dans le FLNKS

Ce sont là les premiers effets négatifs de la politique néo-coloniale du gouvernement français. Certains d'entre eux sont venus accentuer des difficultés stratégiques antérieures du FLNKS : distorsion entre les réalités de la lutte dans les régions de brousse et la situation à Nouméa, accroissement d'un certain repli localiste des mobilisations, difficultés de combinaison entre l'action dans les institutions coloniales et la lutte sur le terrain. D'autres de ces effets négatifs s'alimentent des imprécisions programmatiques du FLNKS sur le contenu de l'indépendance kanake et socialiste

conduisent à un certain empirisme dans la gestion indépendantiste des conseils de région. Mais le plus grave est sans doute l'apparition de conflits internes dont le point culminant a été atteint par des affrontements armés entre militants indépendantistes dans l'île de Lifou.

Depuis les élections régionales de septembre, le FLNKS souffre, à l'évidence, de l'absence d'une orientation stratégique clairement définie. Cela ouvrira la porte à une sorte d'écartlement de son action déjà peu centralisée auparavant. La direction des trois conseils de région accentue les pressions gestionnaires sur les élus indépendantistes.

Le congrès de l'Union calédonienne, du 11 novembre dernier, a illustré un aspect de cette situation, en définissant une orientation axée essentiellement sur « la conquête de l'économie » dans le cadre des régions Fabius et sur la mobilisation « des sections de base et comités locaux pour participer à la création d'outils de travail que chaque militant doit s'efforcer d'acquérir pour la construction de Kanaky ».

Une motion affirmait publiquement l'existence de « différents malaises dans les structures du FLNKS » ayant trait notamment « à la composition et au rôle des comités

de lutte » et à des « problèmes posés par certaines décisions prises actuellement comme si on était dans la phase de la lutte du 18 novembre 1984, alors qu'avec le vote du 29 septembre commençait une nouvelle phase : la construction de Kanaky ».

Pour l'Union calédonienne, il s'agissait, a en croire les propos de ses dirigeants rapportés par les *Nouvelles calédoniennes*, d'obtenir « une représentation proportionnelle » de cette organisation au bureau politique du FLNKS.

Le congrès du FLNKS s'est donc tenu à un moment charnière pour le mouvement indépendantiste du point de vue à la fois de l'état de sa mobilisation, de sa situation organisationnelle et de l'enjeu de ses débats.

La stratégie réactionnaire

Par ailleurs, l'attitude d'une partie de la droite coloniale contribue à alimenter la réflexion sur les moyens d'une relance de la mobilisation indépendantiste, ne serait-ce que pour assurer les tâches élémentaires d'autodéfense des tribus et des quartiers kanaks. Les dernières semaines ont, en effet, été marquées par une systématisation des actions de ratonnade et de chasse aux Kanaks. La droite coloniale se positionne à l'approche de mars 1986. En améliorant son rapport de forces à Nouméa, elle espère disposer d'une capacité de pression accrue sur la politique gouvernementale.

Des structures de mobilisation se constituent à cet effet. Des membres du RPCR ont récemment créé un Comité d'actions patriotiques de Nouvelle-Calédonie (CAPNC) qui pretend organi-

ser mille deux cents personnes. Considérant que « rien ne sera jamais plus comme avant, mais que tout n'est pas encore perdu », le CAPNC s'affirme préoccupé par « l'apathie de ceux qui attendent en attendant mars 1986 » et « le fait désespérant qu'une grande partie de la majorité silencieuse dans la région sud (...) ne réagit pas comme un peuple résistant ».

Ce comité dénonce ceux « qui, par leur indiscrétion ou leur naïveté, portent souvent préjudice aux militants légitimes cherchant à neutraliser les commandos d'action du FLNKS ou leurs sympathisants ». Le CAPNC se propose « d'agir en vue du rétablissement des libertés et droits fondamentaux actuellement menacés ou déjà partiellement perdus » et « de réactiver ou dynamiser la motivation de la population de Nouvelle-Calédonie ».

Plus précisément, ce regroupement réactionnaire entend s'organiser en « réseau patriote de métropolitains et Calédoniens pour ensemble accomplir nos devoirs et faire valoir nos droits » en s'opposant « ensemble et fermement à toute action illégale et anticonstitutionnelle pouvant nous amener à la légitime défense ».

Le congrès d'Oundjo

Les prudences de langage dissimulent mal les véritables objectifs d'un comité dont l'apparition coïncide étrangement avec la multiplication des ratonnades antikanaks à Nouméa et une recrudescence de l'activité des groupes paramilitaires de colons en brousse. Il faut à cet égard probablement s'attendre à un nouveau durcissement des actions de commando de la

droite coloniale dans les mois à venir.

Le danger planait sur le congrès du FLNKS : celui de l'aggravation du malaise interne du mouvement indépendantiste. La lecture des dix motions rendus publiques montre que l'unité du FLNKS a été finalement préservée et sa structuration à la base renforcée. Des dispositions ont été adoptées pour développer l'organisation unitaire à la base dans les comités de lutte et répondre à l'aspiration démocratique des militants du FLNKS. Ainsi l'existence de Comités de coordination et de contrôle (CCC) destinés à établir le lien entre les structures militantes du FLNKS et les élus des conseils de région a été officiellement reconnue.

Des limites ont été mises à l'autonomie de négociation des élus indépendantistes des régions dans le cadre d'éventuels conflits intervenant sur la question de la terre entre des comités de lutte du FLNKS et des colons.

Une recommandation a été adressée aux militants de Nouméa pour qu'ils renforcent leur organisation en comités de lutte à la base.

Il a été adopté le principe de cotisation au FLNKS de 20 % des salaires pour les élus et suivant un barème à définir pour les salariés.

Le bureau politique a été reconduit dans sa forme antérieure mais recommandation lui a été faite de s'élargir à des représentants de comités de lutte. Ces propositions organisationnelles vont dans le sens d'un approfondissement de l'organisation démocratique du FLNKS de la base au sommet. Elles témoignent de la vitalité du mouvement indépendantiste kanak et de l'ampleur des aspirations démocratiques des militants de base et de la politisation

intervenue en une seule année d'expérience.

Si l'ensemble de ces dispositions organisationnelles passait rapidement dans les faits, cela contribuerait sans doute à renforcer l'unité du FLNKS et à assainir son climat interne, notamment en harmonisant l'action des élus et celle des comités de lutte. Les capacités du mouvement indépendantiste s'en trouveraient accrues. Mais les tiraillements au sein du FLNKS ont une origine politique et même si la charte constitutive a été confirmée comme étant la base politique d'adhésion au mouvement indépendantiste, beaucoup de problèmes programmatiques et stratégiques restent en suspens. Le maintien du flou sur ces questions est sans doute l'un des principaux points faibles du FLNKS et de son IV^e Congrès.

Toutefois, la concrétisation des orientations de la politique néo-coloniale du gouvernement français dans les mois à venir pourraient avoir l'effet d'approfondir le débat sur le contenu de l'indépendance kanake et sociale. Etant donné le niveau de rupture anticolonialiste déjà atteint par nombre de militants du FLNKS et l'ampleur de la volonté de lutte à la base, et malgré les faiblesses d'organisation et les limites programmatiques que le congrès d'Oundjo n'a pas résolues, le bilan de la gestion indépendantiste des conseils régionaux pourrait devenir un facteur déterminant de clarification politique au sein du FLNKS. Car le débat programmatique sur le projet de société s'illustrera dorénavant dans des réalisations concrètes et rendra ainsi immédiatement plus saisissable une série de questions politiques de fond.

Vincent Kermel

PHILIPPINES

Marcos ou comment s'en débarrasser

Les Philippines connaissent une véritable désintégration économique et politique. L'opposition, modérée comme radicale, combat le régime de Ferdinand Marcos. Et le protecteur américain se demande : « Comment s'en débarrasser ? »

Le 17 janvier prochain, les Philippines sont appelés à se rendre aux urnes pour une élection présidentielle dont la date a été avancée de dix-huit mois. Si Ferdinand Marcos, au pouvoir depuis vingt ans, a précipité quelque peu les échéances, c'est que son régime est contesté de toutes parts.

Sur le plan intérieur, il doit faire face à une opposition à la fois modérée et pro-américaine et à l'opposition plus radicale du Front national démocratique animé par le PC philippin et son bras armé, la Nouvelle armée du peuple (NPA).

L'opposition modérée regroupe de nombreux secteurs de la bourgeoisie urbaine qui s'accordent mal du mode de domination du clan Marcos, peu enclin à laisser des miettes à d'autres que ses proches. Cette opposition avait sa figure de proue en exil : le sénateur Benigno Aquino.

Condamné à mort, puis gracié et exilé aux Etats-Unis, Aquino rentrait aux Philippines pour reprendre en main l'opposition et tempérer l'influence communiste. Le 21 août 1983, il ne toucha pas vivant le sol de l'aéroport et fut abattu par les militaires qui l'escortaient sur la passerelle de l'avion.

Ses obsèques donnèrent lieu à la plus grande manifestation de l'histoire des Philippines avec une foule de deux millions de personnes qui envahissaient les rues de Manille. Mis en cause, le chef d'état-major des armées, le général Fabien Ver attend patiemment que le tribunal, qui lui est largement favorable, l'accorde. Marcos a annoncé qu'en cas d'acquittement, le général Ver réintégrerait son poste, perspective qui ne satisfait pas l'administration américaine.

L'assassinat d'Aquino a servi de catalyseur aux mobilisations de masse qui n'ont pas cessé depuis. Manille est régulièrement le théâtre de manifestations réclamant le départ de Marcos et la fin de son pouvoir dictatorial.

Un pays stratégique

L'inquiétude est grande à Washington. Tout d'abord, Reagan ne tient absolument pas à connaître les mésaventures de Jimmy Carter dont le mandat avait vu la chute de deux protégés : l'Iran et le Nicaragua. On sait ce qui en a coûté aux démocrates. Les conséquences de la chute de Marcos à un moment où la guérilla de la NPA compte plusieurs dizaines de combattants présents dans cinquante-neuf des soixante-treize provinces du pays, et se payent même le luxe de camper à l'intérieur du périmètre d'une des bases stratégiques US, pourraient être dramatiques pour le dispositif militaire régional des Etats-Unis.

Les Etats-Unis occupent – pour la modique somme de 900 millions de dollars pour cinq ans – les bases de Clark, pour la 13^e flotte aérienne et de Subic Bay, pour la 7^e flotte maritime. Ces deux bases, sans compter les vingt et une autres dans l'archipel, sont les plus grosses bases américaines à l'étranger.

La place stratégique des Philippines s'est accrue depuis la chute du régime sud-vietnamien en 1975 et la fermeture des bases américaines en Thaïlande à la suite des mobilisations populaires de 1976.

L'archipel philippin constitue avec l'Indonésie une zone stratégique puisque contrôlant les routes qui relient les océans Pacifique et Indien. Les bases américaines sont un relai indispensable entre celles du Pacifique nord (Corée du Sud, Japon) et celles de l'océan Indien (Diégo Garcia).

A ce rôle militaire, il faut ajouter que depuis la fin de la colonisation espagnole, les

Grand comme la moitié de la France, l'archipel philippin comprend 52 millions d'habitants, dont 8 pour la capitale, Manille. La religion majoritaire y est le catholicisme (85%). La population active, forte de 20 millions d'individus, se répartit comme suit :

- 50 % dans l'agriculture (dont 10 à 15 % de salariés agricoles) ;
- 20 % dans l'industrie ;
- 25 % dans les services ;
- la population active est sous-employée à 45 % et inemployée à 15 %.

Le taux de scolarisation est élevé : 54 % de la population a le niveau élémentaire, 22 % le niveau secondaire, et 17 % le niveau d'études supérieures.

Philippines étaient devenues colonie directe américaine jusqu'au lendemain de la Seconde guerre mondiale et que les Américains s'en sont servi comme d'un tremplin pour la pénétration de leurs capitaux vers le Japon.

Hier indispensable, Marcos est devenu aujourd'hui une épine dans le pied des USA. L'une des principales ombres au tableau, c'est la situation catastrophique de l'économie philippine. Au début des années soixante, elle apparaissait comme l'une des plus prometteuses de l'Asie. Aujourd'hui, les Philippines sont l'un des pays les plus pauvres de la

région, les moins industrialisés. Avec vingt-six milliards de dollars, ce pays est le plus endetté d'Asie. Manille n'arrive pas, du fait des pressions américaines, à tirer la troisième tranche de 615 millions de droits de tirages spéciaux d'un crédit stand-by du FMI.

Un désastre économique

L'inquiétude est d'autant plus grande que ce désastre ne touche pas le clan Marcos. Avec son épouse, qui est ministre des « Ressources humaines », et ses proches, Marcos a investi huit cents millions de dollars dans l'immobilier aux USA et en Europe. Cela, alors que le PNB a reculé de 5 % en 1984 et que la misère touche de plus en plus les campagnes.

Jusqu'à la fin des années soixante-dix, la première exportation de l'archipel était le sucre, notamment produit sur l'île de Negros. Aujourd'hui, l'effondrement des cours mondiaux et la gestion des protégés de Marcos ont fait leur œuvre. Les ouvriers agricoles travaillent quatre à cinq mois par an pour moins de dix francs par jour.

La réforme agraire annoncée par Marcos en 1972, en même temps qu'était proclamée la loi martiale, exclut les plantations de sucre.

Cette année, le 20 septembre, dans l'île de Negros, les unités anti-guérilla financées par les gros planteurs ont ouvert le feu sur les trois mille paysans venus manifester à Escalante. Le massacre faisait environ vingt-cinq morts et près de trente blessés graves. Dans cette île, la NPA ne cesse de renforcer son écho et son implantation au grand dam de l'opposition modérée.

A Manille, aussi, la police a la gâchette facile : le 21 octobre, elle ouvrait le feu sur les manifestants du KMB (Mouvement paysan des Philippines) faisant deux morts et plus d'une douzaine de blessés.

Dans la grande île du sud, Mindanao, le pouvoir doit aussi faire face à la guérilla musulmane du Front de libération nationale Moro (MNLF). Celui-ci est favorable à l'unité d'action avec la NPA, ce qui lui a valu une scission qui a pris le nom de Front de libération islamique Moro (MILF).

La lutte contre ces guérillas en pleine expansion mobilise les forces d'une armée de 100 000 hommes. Les Etats-Unis sont très critiques sur la centralisation entre les mains de Marcos et de Ver. Des failles commencent à apparaître dans cette armée. Limitée jusqu'à présent à des officiers subalternes, la contestation gagne l'état-major : fin octobre, Alexander Bacalla, chef d'état-major adjoint des forces armées, déclarait à Washington – le détail a son importance – qu'il rejoignait l'opposition en raison des atrocités commises par Marcos.

En mai dernier, le directeur de la CIA, William Casey se rendait à Manille. Dans les mois qui suivaient cette visite, les autorités américaines dénonçaient la manière dont se déroulait le procès Aquino. En octobre, la Chambre des représentants rendait public un rapport de la CIA et du Pentagone qui prévoyait une catastrophe aux Philippines : « Les USA doivent élargir leur base de soutien et ne pas s'aligner étroitement sur Marcos : nous ne voulons pas avoir à choisir entre un despote et un marxiste armé jusqu'aux dents. » On ne saurait être plus clair...

C'est sans doute le langage qu'est venu tenir à Marcos l'envoyé de Reagan, Paul Laxalt, qui a brièvement séjourné à Manille en octobre. Le choix de cet intime de Reagan – chef du Parti républicain, sénateur du Nevada, il a dirigé les trois campagnes présidentielles de Reagan – montre à quel point, à défaut de s'y rendre lui-même, Reagan tient à être entendu. Le seul point d'accord à l'issue de cette réunion a été la promesse du bon déroulement des élections...

Jean-Jacques Laredo

Marcos et sa femme, lors d'un meeting en 1978



Convergence féministe

Un entretien avec le collectif féministe contre le racisme

La rencontre des lieux et initiatives de femmes se déroulera les 7 et 8 décembre, au même moment que la marche unitaire antiraciste. Paola et Brigitte, du collectif féministe antiraciste, ont accepté de répondre à nos questions à propos de ces deux initiatives.

□ Comment se fait-il que la rencontre des lieux et initiatives de femmes ait lieu les 7 et 8 décembre, en même temps que la marche unitaire antiraciste ? Que comptez-vous faire ?

Paola : — Cette rencontre se prépare depuis plus d'un an, la marche depuis six semaines. La date du 7 a été la seule qui convenait pour faire l'unité du mouvement antiraciste. C'était la date intermédiaire entre le 30 novembre et le 14 décembre : nous n'avions pas le choix.

Nous sommes plusieurs à être à la fois investis dans la préparation de la rencontre des lieux de femmes, dans le collectif féministe contre le

racisme et dans les réunions unitaires antiracistes. Je regrette, bien sûr, qu'il n'y ait pas d'autres dates, mais c'est un fait. Nous avons décidé de proposer à l'ouverture de la rencontre un texte de solidarité avec les manifestants antiracistes : nous voudrions qu'il soit discuté et adopté par la rencontre puis une délégation ira le lire à Paris, et constituera un regroupement féministe à la manifestation.

Brigitte : — Nous sommes dans les deux combats. Nous avons des choses à dire et à faire comme féministes de manière spécifique contre le racisme. Nous voulons pouvoir le faire dans le cadre le

plus large possible. Nous participons totalement à la lutte contre le racisme, et nous appelons les manifestantes du 7 à rejoindre la rencontre le samedi soir et le dimanche.

□ Quelle est l'origine du collectif féministe contre le racisme ? Depuis quand existe-t-il ? Quelles sont ses activités ?

Paola : — Il est né après le 8 mars 1984. Nous avions appelé à une rencontre à la Maison des femmes face à la montée du racisme. La réunion a connu un grand succès : plus d'une centaine de femmes sont venues. A l'issue de cette réunion, nous avons mis en place le collectif. Avec les groupes femmes immigrées, nous avons participé à Convergence 84, en axant notre présence autour de la revendication du « statut autonome pour les femmes immigrées ».

Notre collectif féministe contre le racisme mène un travail à deux niveaux : un travail de réflexion et d'analyse,

pour mener des luttes de longue haleine (critique de la sociobiologie comme pseudo-science raciste et sexiste, analyse des liens entre le racisme et le sexism).

critique des politiques gouvernementales de la famille qui renvoient les femmes « blanches » au foyer, et qui interdit le regroupement des familles immigrées). Nous menons aussi un travail immédiat, notre participation aux initiatives antiracistes avec nos tracts, nos banderoles, nos revendications. Par ailleurs, nous mettons en place une permanence de solidarité « femmes immigrées, femmes sans papier » qui donne des conseils pratiques et juridiques aux femmes.

Brigitte : — Nous avons la volonté d'établir un pont entre le mouvement des femmes et le mouvement antiraciste, avec les femmes immigrées qui ont un rôle clé à jouer bien entendu. Mais nous avons récemment assisté à des tentatives de récupération de nos luttes sur le viol par des racistes ; nous avions pourtant des mots d'ordre et des textes d'appel clairement antiracistes. Certains essaient de nous diviser, l'extrême droite a même fait circuler un texte soi-disant féministe qui étaient en fait complètement racistes.

Paola : — Il faut ajouter que d'autres féministes se sentent concernées par la lutte antiraciste. Une grande partie du mouvement est consciente du lien qui existe entre sexism et racisme soit par analyse, soit par solidarité. Quand on fait une manifestation, la participation est toujours beaucoup plus large que les seules forces du collectif. Et des collectifs du même type existent dans d'autres villes de province.

□ Comment votre collectif a-t-il préparé la rencontre des lieux de femmes ?

Paola : — Nous avons préparé deux commissions sur les thèmes « sexism et ra-

cialisme » et « femmes immigrées ». Des textes ont été écrits et deux d'entre eux ont été publiés dans la brochure de préparation à la rencontre. Nous voulons parler des liens entre sexism et racisme, et analyser concrètement ce qui se passe en France pour les femmes immigrées. Nous attendons beaucoup de la rencontre avec les copines de province ; nous savons qu'elles réfléchissent sur les mêmes problèmes que nous, qu'elles prennent des initiatives comme nous, mais nous ne nous connaissons pas encore.

Brigitte : — J'espère que la rencontre sera l'occasion de créer un réseau, de dégager certaines propositions, et les revendications communes.

Pour conclure, je voudrais dire que notre collectif féministe contre le racisme, c'est aussi un lieu qui participe à la vie de la Maison des femmes. Nous fonctionnons comme un lieu d'échanges d'expériences et de solidarité. Faire vivre un lieu de femmes ouvert aux femmes immigrées est indispensable à la solidarité.

Propos recueillis par Natacha Brink

RENCONTRE



7 et 8
décembre

Plusieurs centaines de femmes vont se réunir les 7 et 8 décembre. Pour faire les comptes de cette libération ordinaire qui a pour nom « double journée », « travail à temps partiel », « demi-salaire », « harcèlement sexuel », « viol », etc.

Si l'on énumère tout ce qui soi-disant « va bien aujourd'hui », la liste est longue ; elle l'est encore plus si l'on recense ce qui ira « encore mieux demain ». Plusieurs hommes politiques de la droite ont déjà signé leur programme en cas de retour au pouvoir : c'est le remboursement des interruptions volontaires de grossesse qui est menacé, et avec lui le droit à l'avortement entre autres.

L'idée, dans ce contexte peu brillant, d'organiser une rencontre des lieux et des initiatives de femmes revient à la Maison des femmes. Plusieurs autres associations ont participé à la préparation comme le Planning familial, des groupes ou des collectifs de femmes de Toulouse, Montpellier, Lille, Clermont-Ferrand, Nantes, Perpignan, Lyon, Paris, bien sûr et d'autres. L'objectif est simple : d'abord rassembler toutes celles qui, sous une forme ou sous une autre, continuent de se réunir, de défendre les intérêts des femmes. La palette des organisations présentes sera large, diversifiée, à l'image de ce qu'est le féminisme aujourd'hui. Celles qui ont quinze ans de lutte derrière elles vont pouvoir rencontrer celles, plus jeunes, à l'initiative de lieux, voire d'entreprises de femmes.

Un tel rassemblement promet de nombreux débats et échanges. Mais la rencontre est préparée de longue date. Voilà un an et demi qu'ont été mises sur pied une dizaine de commissions chargées de préparer les discussions.

Le samedi 7, les participantes confronteront leurs expériences, un vaste tour de table sur ce qu'est le féminisme aujourd'hui. Le mouvement des femmes est aujourd'hui confronté à de nouvelles contradictions. Un ministère des Droits de la femme a été installé, des lois existent qui sont loin de tout résoudre, loin d'être appliquées mais qui ont pu semer la démotivation. En France, on compte plus de quatre cents associations de femmes toutes formes confondues. Et quarante-quatre villes seront représentées à la rencontre. Pourtant les luttes sont éclatées et les interventions aussi. Les jeunes qui sont arrivées à l'âge adulte avec en poche le droit au travail, à la contraception et à l'avortement au moins sur le papier, ont des aspirations nouvelles, des besoins nouveaux. Il serait fou de ne pas en tenir compte. Le premier but de la rencontre est d'assumer cette richesse, cette diversité et de dégager ce qui peut unir.

La seconde journée de travail devrait y aider. Une série de thèmes spécifiques seront abordés en commissions (la famille, la violence conjugale, le travail salarié et le travail domestique, la flexibilité, la sexualité, les nouvelles techniques de reproduction). Des propositions concrètes peuvent et devraient émerger de ces tables rondes, qu'il s'agisse de textes de loi à proposer, de nouvelles initiatives à préparer. En tout cas, les organisatrices ont travaillé en ce sens. La rencontre n'est qu'une étape, une étape nécessaire et qui doit redonner confiance en une force collective susceptible de liquider les comptes de l'oppression ordinaire.

Flora Chénetier



ABONNEMENT A DOMICILE

	FRANCE DOM-TOM	ETRANGER	Nom _____
1. AVEC LA PRESSE DE LA LCR	450 F	500 F	Prénom _____
52 Rouge + 11 Critique communiste + les numéros hors série de Critique communiste			Adresse _____
2. SIX MOIS D'EXPERIENCE DE L'HEBDO ROUGE	160 F		Formule choisie _____
6 mois = 24 numéros			Règlement à l'ordre de PEC, 2, rue Richard-Lenoir 93100 Montreuil Tél : 859 00 80
3. CONNAITRE LE MENSUEL CRITIQUE COMMUNISTE	150 F	170 F	
1 an = 11 numéros			
4. CAHIERS DU FEMINISME	65 F	75 F	
5 numéros			
5. INPRECOR	250 F	250 F	
1 an = 25 numéros			
Abonnements par avion : nous consulter			

Rouge

- ◆ Hebdomadaire édité par la société Presse-Edition-Communication, SARL au capital de 70 000 F (durée : 60 ans), 9, rue de Tunis, 75 011 Paris
- ◆ Gérant : Léon Crémieux
- ◆ Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Christian Lamotte
- ◆ Tirage : 10 000 exemplaires
- ◆ Rédaction-administration : 2, rue Richard-Lenoir, 93 108 Montreuil. ☎ (1) 48 59 00 80 (lignes groupées)
- ◆ Composition impression : Rotographie, Montreuil. ☎ (1) 48 59 00 31
- ◆ Commission paritaire 63922